

APN

**Boughali reçoit les présidents des groupes parlementaires et deux de ses adjoints**

P. 3

PROJET DE LOI DE FINANCES 2022

**La Commission des finances et du budget de l'APN auditionne la directrice générale des impôts**

P. 3

BENABDERRAHMANE À RIYADH

**Reçu par le Prince héritier, vice Premier ministre, ministre de la défense Mohamed Ben Salmane**

P. 24

ATTAQUES CONTRE LA STABILITÉ ET L'UNITÉ DU PAYS

## **Ammar Belhimer : une "preuve irréfutable que l'Algérie nouvelle est sur la bonne voie"**

Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer a affirmé que les attaques hostiles visant à ébranler la stabilité et l'unité du pays constituaient une "preuve irréfutable que l'Algérie nouvelle est sur la bonne voie". Dans un entretien accordé à "Sirma News", M. Belhimer a évoqué les attaques hostiles ciblant l'Algérie et les actes de sabotage qu'elle subit "dans le cadre d'un plan visant à ébranler la stabilité et l'unité du pays", qui n'est, selon lui, que "la preuve irréfutable que l'Algérie nouvelle avance sur la bonne voie", et que "ses positions souveraines et de principe gênent ses ennemis dont les cartes sont découvertes". "Le plus important dans tout ce qui se passe, c'est que plus les conspirations et complots contre notre pays s'intensifient, plus ses enfants deviennent davantage unis et solidaires, en se ralliant autour de la patrie et de ses institutions constitutionnelles", en témoigne le sursaut national spontané des Algériens, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, en vue de la défendre.

P. 24 DKnews-APS



### MÉMOIRE NATIONALE

**Le programme du Président Tebboune lui accorde l'intérêt nécessaire (Rebiga)**

P. 3

STATUT DES FONCTIONNAIRES DE L'ÉDUCATION

**Installation de la commission technique chargée du dossier**

P. 3

ARTS PLASTIQUES

**Entretien avec le peintre Abdenour Hamri : «notre magnifique pays est une source inépuisable d'inspiration»**

P. 16

### SANTÉ

DIABÈTE GESTATIONNEL

**Les causes et les traitements**

P. 12-13

### FOOTBALL

MONDIAL 2022 (éliminatoires/ 5<sup>e</sup> journée)  
**Djibouti-Algérie fixé au vendredi 12 novembre à Alexandrie (Fédération)**

P. 22



MULTIPLICATION DES CYBER-ATTAQUES

**La diplomatie américaine veut se renforcer**

P. 17

MÉTÉO

**Averses orageuses sur plusieurs wilayas du pays**

P. 2

## MÉTÉO

## Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses sur plusieurs wilayas du pays



Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses s'abatront ce mardi et jusqu'à mercredi matin sur plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, alerte un Bulletin météorologique spécial (BMS) du Centre national de la Météorologie.

Ces précipitations, de niveau de vigilance Orange, concerneront les wilayas de Béchar, Naâma, El Bayadh, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saida, Mascara, Relizane, Tiaret et Laghouat, précise le BMS.

La validité du BMS cours du mardi 26 octobre 2021 à 12h00 au mercredi 27 octobre 2021 à 03h00.

Les quantités qui y sont attendues sont estimées entre 20 et 40 mm, accompagnées de rafales de vent sous orages, a-t-on ajouté de même source

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION  
57 morts et 301 blessés en dix jours

Cinquante-sept (57) personnes ont trouvé la mort et 301 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés du 15 au 24 octobre courant dans plusieurs wilayas du pays, selon le bilan publié lundi par le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN).

Le bilan fait état de 148 accidents de la circulation enregistrés sur le territoire de compétence de la GN, ayant fait cinquante-sept (57) mort et 301 blessés à travers 48 wilayas.

Par ailleurs, les unités de la GN ont saisi, durant la même période, un total de 184.648 comprimés psychotropes et 16 moyens de transport, outre l'arrestation de quarante-trois (43) individus dans 18 wilayas.

Relevant également la saisie de 33.287 unités de boissons alcoolisées, la même source fait état de l'arrestation de trois individus et de trois moyens de transport. Ces saisies ont été opérées dans les wilayas de Sétif, Oum El-Bouaghi, Ain Defla, Blida, Batna, Bejaia et Tizi-Ouzou, précise le bilan de la GN.

## ASSURANCES

## La CCR obtient la note "B+" pour sa solidité financière

La Compagnie Centrale de Réassurance (CCR), a obtenu la note "B+" (Bonne) avec perspectives stables pour sa solidité financière, par l'agence internationale de notation de crédit, spécialisée dans le secteur des assurances, AM Best, a indiqué mardi la compagnie nationale de réassurance dans un communiqué. "La CCR, réassureur national, jouissant d'une position de leader sur le marché national, a obtenu, jeudi 21 octobre 2021, la note de "B+" (Bonne) avec perspectives stables pour sa solidité financière, note octroyée par l'agence internationale de notation de crédit,

spécialisée dans le secteur des assurances, AM Best", fait savoir la même source. Selon AM Best, la notation de la CCR reflète "la solidité de son bilan, ainsi que l'excellente performance opérationnelle de la compagnie", poursuit le communiqué. De plus, la confirmation de cette notation pour la onzième année consécutive, est réalisée grâce notamment à "l'appui et la confiance des partenaires nationaux et internationaux de la CCR ainsi qu'aux qualifications de sa ressource humaine et son expertise sur le marché de la réassurance", souligne la CCR.



## CHLEF

## Deux morts dans deux accidents de train



Deux personnes ont trouvé la mort dans deux accidents de train survenus dans les communes d'Oued Sly et Boukadir, à l'Ouest de Chlef, indique-t-on samedi dans un communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya.

Le premier accident a été signalé vendredi soir aux environs de 19h00 à l'entrée Est de la commune d'Oued Sly, où un homme (50 ans) a été mortellement percuté par un train de transport de voyageurs reliant Alger à Oran.

La victime a rendu l'âme sur place. Le 2ème accident, survenu samedi matin aux environs de 8h00 à la cité de la gare de la commune de Boukadir, a fait un mort, un soixantenaire après avoir été percuté par le train Coradia, en direction d'Oran, est-il ajouté dans le même communiqué.

Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires compétents de la wilaya pour déterminer les circonstances exactes de ces deux accidents, a conclu le document.

## DROITS DE L'ENFANT

## Une plateforme numérique au profit du Réseau de la société civile



La déléguée nationale, présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Chorfi a annoncé, jeudi à Alger, le lancement prochain d'une plateforme numérique au profit du Réseau de la société civile pour la promotion et la protection des droits de l'enfant.

La plateforme qui sera lancée en coordination avec l'Unicef, se veut "un espace de communication" entre le réseautage de la société civile pour la promotion et la protection des droits de l'enfant, et vise à faire connaître le réseau et ses missions et évoquer les différents sujets relatifs au domaine de l'enfance, a-t-elle poursuivi.

Elle sera également un espace pour l'échange d'expériences et d'informations entre le mouvement associatif en lui permettant de mieux s'organiser sur le terrain.

## ILLIZI

## Consommation d'énergies : 650 millions DA de créances à recouvrer (SADEG)



Le volume des créances impayées détenues par la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) sur ses abonnés dans la wilaya d'Illizi a atteint les 650 millions DA, a-t-on appris mardi auprès des services de la direction locale de cet opérateur économique public.

Il s'agit de 580 millions DA auprès des abonnés ordinaires et institutions publiques pour non paiement de leurs factures de consommation énergétique, alors que les créances dues aux charges financières pour la réalisation de travaux et investissements ont atteint les 70 millions DA, a précisé la chargée de communication de la direction locale de SADEG, Zohra Wadda.

Le volume de créances accumulées ces dernières années constitue une entrave pour l'entreprise en ce qui concerne l'extension des réseaux de distribution et l'amélioration de la qualité des prestations fournies à travers la réalisation d'investissements qui nécessitent des montants colossaux, a-t-elle ajouté.

## DIPLOMATIE

## Ahmed Boutache agréé comme nouvel ambassadeur d'Algérie aux USA



Le Gouvernement américain a donné son agrément à la nomination de M. Ahmed Boutache, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Algérienne Démocratique et Populaire auprès des Etats-Unis d'Amérique", indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

## PROJET DE LOI DE FINANCES 2022

# La Commission des finances et du budget de l'APN auditionne la directrice générale des impôts

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, lundi, la directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, indique un communiqué de l'Assemblée.

Lors de cette séance présidée par Seddik Bakhouch, président de la commission, Mme Abdellatif a présenté un exposé sur les principales mesures fiscales prévues dans le projet de loi de finances 2022 (PLF), présenté, dimanche, par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane devant la commission.

Dans son exposé, Mme Abdellatif a résumé les mesures en question dans six points, le premier concerne l'allègement de la charge fiscale en faveur des ménages et des entreprises, à travers le renforcement de la courbe ascendante de l'impôt sur le revenu global de l'IRG, la consécration du principe de globalité de l'imposition et l'allègement de la charge fiscale en ce qui concerne l'imposition sur le revenu global entre autres.

La responsable a cité également les mesures liées à l'impôt sur l'activité professionnelle dans le cadre de l'allègement des charges fiscales, et l'application de la moyenne revue à la baisse (9%) de la taxe sur la valeur ajoutée.

Concernant l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration des recettes fiscales, Mme Abdellatif

a affirmé que le PLF 2022 compte plusieurs mesures dans ce sens telles que l'élargissement de l'assiette fiscale de l'IRG, la révision de la méthode de définir et d'imposer l'impôt sur les revenus agricoles en tenant compte les spécificités de chaque activité et région et la facilitation des obligations relatives à la déclaration et au paiement de l'impôt.

Elle a également relevé l'imposition des revenus issus de la distribution des bénéfices (au profit des personnes morales) qui faisaient l'objet d'imposition à l'IBS ou exonérés, expressément à la retenue à la source de 5% libérés de l'impôt, ainsi que l'imposition des revenus issus de la location des immeubles avec des taux de 7%, 10% et 15% libérés de l'impôt, en ce qu'ils doivent être calculés à partir du montant de la location annuelle globale égal ou inférieur à 600.000 DA.

La même responsable a évoqué l'annulation des exonérations de la TVA relatives aux opérations de vente du sucre, en l'imposant au taux réduit (9%) et l'imposition des opérations de distribution de l'eau potable pour le secteur in-



dustriel et le secteur des services à la TVA avec le taux ordinaire de 19% (au lieu de 9% actuellement).

Le PLF 2022 propose, en outre, un amendement relatif à la taxation forfaitaire appliquée sur le chiffre d'affaire des vendeurs en détail de tabac et l'augmentation du Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) pour les produits de tabac de 32 DA à 37 DA, en sus de la simplification et la flexibilisation des procédures d'application de la taxe sur la fortune.

Le troisième point concerne l'adaptation et la simplification du système fiscal, tandis que le 4e point porte sur l'appui de l'investissement et la promotion de la production nationale à travers l'élargissement des exonérations fiscales octroyées aux startups et le soutien à l'activité d'aquaculture et autres.

Cinquièmement, la responsable a abordé les mesures relatives à l'intégration fiscale à travers la création d'un prélèvement de 2% sur les exportations de marchan-

disées destinées exclusivement à la revente en état et l'élargissement du traitement fiscal spécifique aux cas de non déclaration ou de déclaration incomplète concernant les personnes chargées de l'impôt ayant bénéficié d'incitations fiscales pour englober tous ceux qui ont bénéficié d'une imposition conventionnelle en vertu d'une convention fiscale.

Sixièmement, Mme Abdellatif a évoqué la mobilisation des ressources fiscales des collectivités locales à travers la création d'un système de déclaration et de paiement automatiques au profit des entreprises au niveau du siège principal et l'accès à une possibilité de déclaration et de paiement à distance, outre l'imposition d'une taxe foncière sur les biens vacants à travers l'application d'un taux de 7% et le transfert du produit de la taxe sur le logement vers le budget de l'APC afin de lui octroyer de ressources financières supplémentaires, et ce, en fonction de la fermeture du fond spécial de réaménagement du parc foncier en vertu des dispositions de l'article 167 de la loi de finances 2021, conclut le communiqué.

## AÏMENE BENABDERRAHMANE À RIYADH (ARABIE SAOUDITE) Les expériences de l'Algérie "un modèle à méditer" pour la préservation de l'environnement

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé lundi depuis Riyadh que l'Algérie disposait d'expériences qui pourraient constituer un modèle à suivre en matière de préservation du climat et de l'environnement.

"J'ai eu l'honneur aujourd'hui de représenter le Président de la République au sommet 'Initiative du Moyen-Orient Vert', et l'Algérie dispose d'une large expérience dont

nous sommes fiers et qui pourraient être un modèle à suivre en matière de préservation du climat et de l'environnement", a déclaré M. Benabderrahmane à la presse, à l'issue du sommet "Initiative du Moyen-Orient Vert", à laquelle il a participé en tant que représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Après avoir rappelé que le Sommet "Initiative du Moyen-Orient Vert" à laquelle a

appelé le Royaume d'Arabie Saoudite à travers une initiative visant la plantation de 50 milliards d'arbres, le Premier ministre a fait savoir que l'Algérie était première en la matière à travers l'expérience du "Grand" Barrage vert dont l'objectif consistait à stopper la désertification en plus de la préservation du climat et de l'environnement. Il a également rappelé la création du ministère de la Transition énergétique et des énergies re-

nouvelables.

Et d'ajouter que l'Algérie "ne figure pas parmi les pays les plus pollués au monde", a-t-il soutenu, ajoutant que les "plus grands polluants sont les grandes économies à travers le monde, qui ne doivent ménager aucun effort pour la préservation du climat et de l'environnement tout en soutenant ces processus".

### MÉMOIRE NATIONALE

## Le programme du Président Tebboune lui accorde l'intérêt nécessaire (Rebiga)

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Laïd Rebiga a affirmé lundi que le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune a toujours accordé l'intérêt nécessaire à la mémoire nationale. Présentant le programme de la commémoration du 67<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de glorieuse Guerre de libération, le ministre des moudjahidines, a indiqué que son département "œuvre à préserver la mémoire nationale dans le cadre du Plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République qui n'a cessé d'accorder l'intérêt nécessaire à la mémoire nationale étant donné que la préservation de cette mémoire est plus que nécessaire et vitale".

Le ministre a présenté au nom du Comité national chargé de la célébration des journées et des fêtes nationales, qu'il préside, les grands axes du programme de célébration du 67<sup>e</sup> de l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, soulignant l'importance de cet événement notamment dans ces circons-

tances caractérisées par des enjeux de la mémoire. Le programme de célébration englobe plusieurs domaines, à savoir des activités culturelles, artistiques et sportives à travers l'ensemble des wilayas du pays.

Les musées du Moudjahid organiseront également des expositions itinérantes de documents et de photos historiques, dont l'initiative "un musée dans un bus", qui est un musée historique qui parcourra divers quartiers et lieux publics d'Alger et qui sera étendu à d'autres wilayas. Dans le domaine des performances d'art commémoratif et des œuvres audiovisuelles, plusieurs épopées seront présentées, notamment l'opéra "Allah Akbar...Aya novembre" le soir du 31 octobre à la salle Ibn Zaydoun.

Le programme de la commémoration de cette anniversaire, comprend également la projection de l'avant première de la série documentaire "Prisons et centres de détention", outre la projection de films sur l'héroïsme et les gloires des dirigeants de la guerre de libération.

Concernant les colloques, il

a été décidé d'organiser la troisième conférence nationale sur les grands soulèvements (Intifadhat) dans le sud-est et un colloque sur les crimes du colonialisme - l'extermination de la population de Laghouat comme cas - en plus de l'organisation d'un colloque national sur les essais nucléaires françaises dans le désert algérien.

A cette occasion, le ministre des Moudjahidines et des ayants droit a affirmé que l'organisation de ces festivités s'inscrit dans le cadre des efforts de son secteur en coordination avec d'autres secteurs, institutions et associations de la société civile "pour prendre soin de la mémoire et de l'histoire et leur donner davantage d'élan" pour leur grand rôle. a-t-il dit, dans "le renforcement des éléments d'appartenance et de fierté de la particularité culturelle et civilisationnelle de la nation et en leur garantissant de meilleures conditions d'immunité pour les générations face aux vents de la mondialisation en matière de manipulation et de stéréotypes avec des valeurs alternatives nuisibles et non bnfiques.

### EDUCATION NATIONALE

## Installation de la commission technique chargée du dossier du statut des fonctionnaires du secteur

La commission technique chargée du dossier du statut des fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale a été installée lundi lors d'une rencontre entre le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed et les représentants des syndicats du secteur. A cette occasion, le ministre a souligné que cette commission "s'attelle à examiner les propositions de tous les partenaires sociaux pour l'élaboration d'une nouvelle mouture du statut qui sera adoptée à l'avenir, conformément aux orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de manière à garantir le bien-être des travailleurs du secteur", en améliorant leurs conditions de travail et en leur assurant une carrière professionnelle équilibrée à même de garantir les droits de tous les corps du secteur de l'éducation nationale. Cette commission travaillera en fonction d'un calendrier clair et précis et tiendra, dès mardi, des séances bilatérales avec tous les syndicats agréés auprès du secteur. Dans ce contexte, il a rappelé qu'il présidera ces réunions et veillera "dans le cadre des lois en vigueur" à trouver les solutions appropriées, et ce en collaboration avec le partenaire social. Par ailleurs, M. Belabed a affirmé que l'Etat algérien "accorde un intérêt particulier au partenaire social, tant dans le secteur de l'Education que dans d'autres secteurs", précisant que la commission installée veillera à "examiner toutes les propositions des partenaires sociaux" pour formuler un statut à même de "garantir la stabilité du secteur et répondre aux aspirations de ses fonctionnaires". Pour leur part, les représentants des syndicats ont précisé que cette réunion technique vise à préparer un projet de statut des corps de l'éducation qui puisse "réhabiliter le statut social des travailleurs du secteur en termes de classement, de promotion et d'intégration, soulignant la nécessité d'élaborer "un calendrier pour l'examen des propositions et l'élaboration de la nouvelle loi.

APS

## TRANSPORT TERRESTRE DES VOYAGEURS

# Plus de 62.000 opérateurs actif dans le domaine

Le ministère des Transports recense plus de 62.000 transporteurs actifs dans le domaine du transport terrestre des voyageurs à travers les différentes wilayas du pays, a affirmé, lundi, le ministre du secteur, Aïssa Bekkaï. Dans un exposé présenté devant la Commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Bekkaï a fait savoir que ces opérateurs exploitent un total de 82.000 véhicules offrant plus de 2 millions de sièges.

Le secteur privé détient la part du lion en terme d'opérateurs dans ce domaine avec un taux de 90%, contre 10% pour le secteur public, a détaillé le ministre. Concernant les taxis, le secteur compte plus de 130.000 chauffeurs de taxis et 745 entreprises de taxis avec un parc de 10.200 véhicules. Bekkaï a dévoilé, dans ce sens, que son département ministériel œuvrait au développement et au renforcement du service VTC (véhicules de transport avec chauffeur). Le bilan présenté par le ministre fait état, en outre, de 48 entreprises publiques de transport urbain et suburbain des voyageurs, dont 5 entreprises publiques économiques (EPE) de transport des voyageurs relevant du groupe de transport terrestre des voyageurs (Transtev). S'agissant du transport des marchandises, le secteur compte 490.000 transporteurs exploitant 763.000 camions assurant plus de 7,6 millions de tonnes de charge utile, selon les déclarations du ministre qui a souligné que plus de 95% du chiffre global relève du secteur privé.

## ALGÉRIE - NIGER

# Le ministre nigérien de l'Intérieur visite les infrastructures de la Police et de la Protection civile

Le ministre nigérien de l'Intérieur, Alkache Alhada, a visité lundi à Alger, les sièges de la Direction des Unités républicaines de sécurité (DURS) et l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile situés à El-Hamiz. Accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Farid Bencheikh et son homologue nigérien, Boubacar Soulag ainsi que du wali d'Alger, Youcef Charfa, M. Alkache a eu droit à la DURS à des explications sur le rôle et les missions des différentes unités de cette Direction. Dans une brève allocution, le directeur de la DURS, le Contrôleur de Police, M'Hamed Betache, a précisé que cette direction est "un organe de commandement des Unités républicaines de sécurité qui constituent la réserve générale de Sûreté nationale en matière d'exécution des missions dévolues à l'institution". La DURS est chargée de contrôler l'activité des différentes unités implantées à travers le territoire national, a-t-il expliqué,

ajoutant que sa mission consiste entre autres, à "rétablir et maintenir l'ordre public en toute circonstance, contribuer à la planification et à l'organisation des programmes de formation au sein des centres d'instruction et de formation des unités républicaines de sécurité". Il a précisé également que la DURS dispose de cinq groupements régionaux répartis à travers le territoire national. Le ministre nigérien a assisté, par la même occasion, à l'exécution d'exercices par ces unités opérationnelles, ainsi qu'à des démonstrations d'arts martiaux exécutées par les différentes unités, le maniement d'arme blanche et arme à feu, l'exercice de simulation d'une opération de protection et d'escorte d'une unité lors d'un déplacement dans le cadre d'une mission officielle, l'exercice du maintien et de rétablissement de l'ordre public et l'intervention des forces combinées de la Sûreté nationale dans la maîtrise et la neutralisation d'un groupe de criminels. Le ministre nigérien s'est dirigé, par la suite, à l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection

## CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CNESE)

# Approfondir la réforme fiscale pour réussir l'inclusion financière

Les experts participant à l'atelier professionnel organisé lundi à Alger par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), ont préconisé l'approfondissement de la réforme du système fiscal pour réussir l'inclusion financière en Algérie.

Ainsi, le consultant financier et membre du collectif "Care", Lies Kerrar, a plaidé pour une réforme plus approfondie, qui consacre le principe de l'équité fiscale, notamment en supprimant la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et en collectant correctement la TVA.

"La TVA intérieure collectée ne représente que 3% de la valeur ajoutée intérieure, alors que le taux de la TVA effective globale perçue sur les importations représente 10% de la valeur des importations", a estimé M. Kerrar lors de cet atelier dédié à l'inclusion financière et au rôle du secteur privé dans le financement de l'investissement.

De son côté, le vice-président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Djamel Guidoum, a proposé que les commerçants au détail bénéficient d'un système fiscal basé sur un impôt forfaitaire annuel, afin qu'ils bancarisent leurs revenus et cessent de fuir le circuit formel.

Ce système fiscal doit être



élaboré sur la base d'une classification des commerçants par domaine d'activité, en prenant compte la région d'implantation de leur commerce comme facteur déterminant le potentiel de vente.

Il permettrait, selon lui, de régler "jusqu'à 80% du problème de l'argent qui circule dans l'informel" en plus de permettre à l'administration fiscale d'avoir une base de données "fiable" lui facilitant l'établissement d'une prévision de trésorerie.

M.Guidoum a estimé que

90% de l'argent qui circule dans l'informel est détenu par cette catégorie de commerçants "affligée" par un système fiscal "lourd" prévoyant, notamment, le paiement de la TAP qui représente, parfois, 50% de leur chiffre d'affaires.

Lors de cet atelier, le fondateur de l'Institut supérieur des technologies avancées et management (INSTAM), et membre des collectifs "Care" et "Nabni", Nadhir Laggoune, a présenté un nouveau moyen pour régler le problème des délais de règlement des im-

portations fixés à 90 jours et cela en recourant au Factoring.

Il s'agit d'un système qui permet à un opérateur appelé "Factor" de payer les factures du fournisseur (vendeur) d'une entreprise (acheteur) en contrepartie d'une rémunération, lui évitant, ainsi, ces délais de règlement qu'il a jugé "trop longs".

M.Laggoune a, d'ailleurs, proposé de les ramener à 60 jours au maximum, dans le cadre de la modernisation du système financier algérien.

L'atelier a été marqué, par ailleurs, par la participation du représentant de la Banque islamique de développement (IsDB), chargé de la région de l'Afrique sub-saharienne, Boubakari Ake, qui a loué les avantages de la finance islamique dans la réalisation de l'inclusion financière. Il a préconisé, dans ce sens, l'émission de Sukuk pour le financement des infrastructures, comme ce fut le cas au Togo, au Mali ou encore au Sénégal ou en Côte d'Ivoire.

## TRANSPORTS

# Révision des lois régissant les activités de transport

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï a affirmé, lundi, que son ministère envisageait la révision des lois régissant les activités de transport aérien, terrestre et maritime en vue de traiter les dysfonctionnements enregistrés.

Dans un exposé sur le secteur présenté devant la commission des transports et des télécommunications de l'APN, M. Bekkaï a souligné que "le secteur tend à parachever la réforme du cadre législatif et réglementaire régissant les activités de transport aérien, terrestre et maritime". A cet effet, il est prévu une révision du code maritime et des textes réglementaires régissant le domaine maritime et portuaire, en sus de l'installation d'une autorité maritime et portuaire pour garantir les missions souveraines de l'Etat et renoncer aux missions économiques relevant des prérogatives des entreprises portuaires. Dans le domaine du transport terrestre, une révision de la loi sur la circulation routière et des textes y afférents est prévue, notamment en matière de

prévention et de sécurité routière, en sus de la révision des textes réglementaires régissant les métiers de transporteurs, notamment ceux liés au développement du numérique.

En matière de transport aérien, il sera procédé à l'installation d'une Agence nationale de l'aviation civile et à l'élaboration de textes réglementaires, conformément à la loi N 98-06 du 27 juillet 1998 fixant les règles générales relatives à l'aviation civile modifiée et complétée avec la concrétisation du principe d'ouverture de ce secteur à l'investissement privé, au double plan national et international.

Evoquant une série de projets réalisés ou en cours de réalisation par le secteur, le ministre a indiqué que "le secteur des transports ne s'acquiesce pas pleinement du rôle qui est le sien, en dépit des investissements concrétisés, d'où la nécessité de prendre des mesures d'urgence pour le relancer et le développer".

Il a relevé les entraves enregistrées dans le domaine de l'investissement "en

raison de conditions administratives incompatibles avec les attentes de la relance économique", ainsi que les coûts élevés de transport par rapport à certains pays en matière de fret maritime, la vétusté des moyens de transport et le manque des parts de marché pour la flotte nationale notamment le transport maritime qui n'excède pas 3%.

Le secteur souffre également "du manque de professionnalisme chez la catégorie des transporteurs publics relevant du secteur privé, de la congestion des ports et l'absence de liquidité dans les opérations import-export, induisant des coûts élevés en devise sur le budget de l'Etat", a ajouté le ministre.

Il a déploré également l'absence d'un bon suivi des procédures des marchés publics, l'insuffisance des montants d'aides accordés pour l'indemnisation des prestations et services publics et le retard accusé dans leur paiement ainsi que le manque d'opportunités de formation notamment dans l'aviation.



civile, où il a eu, droit également à une présentation de l'organisation administrative et opérationnelle de cette institution, des explications sur ses différentes missions, notamment lors des incendies et inondations, des séismes et des accidents de la route ainsi que le sauvetage des personnes en danger. Dans une présentation, il a été indiqué que la Protection civile qui table notamment sur la formation des citoyens, a formé, à ce jour,

143.274 stagiaires. Il a été également souligné que la formation des éléments de la Protection civile (tous grades confondus) demeure une priorité de la DGPC. Selon la même présentation, la Protection civile a formé près de 450 stagiaires africains et des pays arabes. Par la suite, M. Alkache Alhada a visité les différents équipements de la Protection civile, avant de recevoir des cadeaux symboliques.

## CONSTANTINE

## Visite guidée à l'unité aérienne de la sûreté nationale et la brigade de police des frontières aériennes au profit de la presse

La sûreté de wilaya de Constantine a organisé jeudi une visite guidée au profit de la presse à l'unité aérienne régionale de la sûreté nationale et la brigade de police des frontières aériennes situées à l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine.

La sortie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, coïncidant avec le 22 octobre de chaque année, vise à faire connaître aux représentants des médias les missions confiées à ces deux services de sécurité qui œuvrent à assurer un meilleur service public aux citoyens.

L'unité aérienne régionale de la sûreté nationale située à l'aéroport international Mohamed Boudiaf à Ain El Bey (11 km au sud de Constantine) dispose d'un hangar pour les hélicoptères de la police, une piste, 5 bureaux et 4 ateliers d'entretien.

La mission principale de cette unité est de "contrôler le trafic à travers les routes, son organisation et la couverture aérienne des différentes manifestations et autres événements en assurant la sécurité et le contrôle en plus de la coordination avec les ser-



vices concernés dans le cadre de la poursuite des véhicules suspects", a précisé Abdelhamid Messaoudi, divisionnaire de police et pilote au sein de cette unité régionale qui a donné des explications aux représentants des médias.

Il a ajouté que des "cadres de la police algérienne gèrent cette unité aérienne et veillent à l'entretien des hélicoptères

ultramodernes dont elle dispose sans avoir besoin de l'intervention d'aucune partie étrangère".

Au cours de cette visite guidée, des explications ont été données sur les missions de la police des frontières, dont le contrôle sécuritaire de l'aéroport Mohamed Boudiaf et son périmètre via un dispositif sécuritaire étudié et établi à

travers tous les points d'accès et de sortie, le contrôle et la protection 24h sur 24h, notamment après la reprise des vols aériens au niveau de cet aéroport. Un protocole sanitaire de prévention a été mis en place en collaboration avec tous les intervenants concernés (administration de l'aéroport, la Compagnie Air Algérie, la direction de la santé, la Protection civile et les services de sécurité) pour un accueil sécurisé des voyageurs, a-t-on indiqué.

La fiche de police a été annulée des procédures de voyage après l'édition du passeport biométrique et tous les points frontaliers ont été dotés d'équipements technologiques et logistiques nécessaires dont le lecteur biométrique qui assure le stockage de toutes les informations concernant les voyageurs de manière systématique et automatique, a-t-on indiqué.

## OUARGLA

## Plantation de 30.000 arbustes d'ici à fin mars prochain

Quelque 30.000 arbustes seront plantés en milieu urbain dans la wilaya Ouargla d'ici à la fin mars 2022, a annoncé lundi le Conservateur local des forêts.

Lancée par les autorités de la wilaya, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre), la première phase de la campagne a donné lieu à la plantation de près de 300 arbustes de différentes espèces adaptées aux caractéristiques climatiques des régions sahariennes, au niveau du pôle urbain 27 février 1962 (périphérie d'Ouargla), a indiqué à l'APS le Conservateur des forêts, Djamel Gassas. Elle s'est déroulée en présence de plusieurs bénévoles, dont des éléments de la Conservation des forêts, des Douanes algériennes, des Scouts musulmans algériens, en plus

de membres d'associations activant dans la préservation de l'environnement, a-t-il ajouté. Le programme en question s'effectuera à travers une série de campagnes de volontariat périodiques de plantation et de sensibilisation organisées, en collaboration avec des secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle, de la jeunesse et les sports, ainsi que des associations et clubs verts, dans des quartiers résidentiels et autres espaces et lieux publics. L'objectif est de promouvoir le sens de la préservation de l'environnement chez les différentes franges de la société, a-t-il souligné.

S'agissant du programme de développement rural, la Conservation locale des forêts prévoit, la plantation de 39.000 ar-

bustes forestiers devant servir de brise-vents freinant le mouvement des sables, en plus de 50.000 arbustes sur une superficie totale de 50 hectares, notamment au niveau des bandes vertes dans les wilayas d'Ouargla et Touggourt, a-t-il encore fait savoir. La célébration de la Journée nationale de l'arbre a été marquée également par la signature de deux conventions de partenariat entre la Conservation des forêts, d'une part, et la Mouhafadha de la wilaya d'Ouargla des Scouts musulmans algériens et une association culturelle "Ibtissama du théâtre des enfants", d'autre part. Le but étant de développer l'esprit civique et ancrer une culture environnementale en milieu de jeunes et des enfants, selon les organisateurs.

## KHENCHELA

## Signature d'un accord de coopération entre la DGF et l'Ecole nationale des Forêts

Un accord de coopération a été signé, dimanche soir à Khenchla, entre la Direction générale des forêts (DGF) et l'Ecole nationale supérieure des forêts en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani. L'accord de coopération qui s'est déroulé au siège de l'Ecole nationale des forêts a été signé par Mme. Ghania Belhadj, directrice de l'Ecole et M. Ali Mahmoudi, Directeur général des forêts. Le document vise à accorder de l'intérêt aux dossiers prioritaires du secteur, notamment la lutte contre la désertification et les feux de forêts et la valorisation des produits ligneux (bois) et des produits forestiers non ligneux. Les signataires s'engagent, en vertu de cet accord, à adopter une gestion informatisée et numérique des forêts algériennes, outre l'élaboration de programmes de sensibilisation et d'éducation écologique et la participation à toutes les manifestations scientifiques ayant trait au domaine des forêts. L'accord signé par la DGF et l'Ecole nationale des forêts prévoit la mise en place d'unités de recherche et l'établissement conjointe de programmes scientifiques. Le ministre de l'Agriculture qui a sillonné avec la délégation qui l'accom-

pagnait les différents stands de la foire agricole organisée à l'occasion, a écouté les préoccupations des agriculteurs et assuré de leur prise en charge dans la limite des capacités disponibles. M. Hemdani poursuivra sa visite de travail à Khenchla, ce lundi, où il devra présider une rencontre à l'université Abbas Laghrour sur "La réhabilitation des systèmes écologiques forestiers" et donner le coup d'envoi d'une

campagne de reboisement dans la région de Ain Mimoun à la commune de Tamza, avant de se rendre aux chantiers de réhabilitation des forêts ravagées par les feux de forêts l'été dernier. Le ministre de l'Agriculture et du développement rural supervisera également l'installation, à l'université Abbas Laghrour, de l'instance nationale de coordination dans le cadre de la lutte contre la désertification.

## NAAMA

## Inauguration d'une nouvelle ligne aérienne entre Mecheria et Alger

Une nouvelle ligne aérienne Mecheria-Alger a été inaugurée, dimanche, avec la programmation par la compagnie Air Algérie d'un premier vol à partir de l'aéroport "Cheikh Bouâmama", à destination de l'aéroport "Houari Boumediène" a-t-on appris du directeur des transports de la wilaya de Naâma. A l'occasion du lancement de cette nouvelle liaison aérienne, Boudaoud Bachir a souligné que la mise en exploitation de cette ligne s'inscrit dans le cadre de l'impulsion d'une dynamique des services de transport aérien domestique et de la relance des activités des aéroports de l'intérieur du pays. Il s'agit d'un vol hebdomadaire entre les deux aéroports de Mecheria et d'Alger programmé chaque dimanche. Devant les représentants de la presse, les habitants de la région

ont salué cette décision qui leur facilitera leurs déplacements vers la capitale pour divers motifs et réduira la durée du voyage. Les avions du pavillon national assureront la traversée en 90 minutes alors que voyage nécessite entre 8 et 9 heures par route. Tout en exprimant leurs vœux de voir le lancement d'autres lignes à partir de l'aérodrome de Mécheria vers d'autres destinations comme Constantine et Ouargla, des citoyens ont considéré que le prix du billet pour Alger reste un peu élevé. Pour sa part, le délégué de la compagnie Air Algérie au niveau de l'aérodrome de Mécheria, Lakhdar Sid, a indiqué que l'ouverture de nouvelles lignes demandées par les citoyens se fait selon une étude périodique de faisabilité des aspects économique et commercial.

## LAGHOUAT

## Appel à consacrer une place au patrimoine soufi dans les programmes éducatifs

Les participants à un séminaire organisé jeudi au siège de la confrérie Tidjania à Ain-Madhi (70 km de Laghouat) ont plaidé pour la consécration d'une bonne place au patrimoine soufi dans les programmes éducatifs. Au terme de cette rencontre intitulée "Cheikh Sidi Abou Abbès Ahmed Tidjani, la Sira du prophète Mohamed +QSSSL+, et la célébration du Mawlid Ennabaoui", les intervenants ont recommandé l'institutionnalisation de ce séminaire en élargissant sa dimension internationale, ainsi que la production d'un film documentaire retraçant le parcours, la vie militante et l'œuvre spirituelle de Cheikh Ahmed Tidjani.

Les séminaristes ont appelé également à baptiser l'Institut national de formation spécialisée des cadres et personnels du secteur des affaires religieuses, nouvellement créé, du nom du fondateur de la Tariqa (confrérie) Tidjania, Cheikh Abou Abbès Ahmed Tidjani.

Plusieurs communications ont été présentées lors de la rencontre, dont celle de Mohamed Laid Tidjani, Cheikh de la zaouia Tidjania de Témacine (wilaya de Touggourt), mettant en exergue l'importance de l'étude de la personnalité de leader très respectée de Cheikh Ahmed Tidjani, fondateur de la confrérie Tidjania.

Il a dit, à ce propos, que nombreuses sont les institutions soufies à avoir adopté la philosophie Tidjani au plan social et politique, pour ce qu'elle véhicule comme sanctification de la personne active œuvrant au service de son pays et de sa religion.

Driss Tidjani (enseignant) a évoqué, de son côté, les aspects de l'amour porté au prophète Mohamed (QSSSL) à travers les œuvres de Cheikh Abou Abbès, citant en exemple des études sur les appels de Cheikh Ahmed Tidjani à montrer son amour au prophète Mohamed (QSSSL), Sceau des messagers d'Allah, comme élément de la foi profonde du musulman.

Pour sa part, le représentant des délégations étrangères présentes à ce séminaire, Cheikh Zakaria Mohamed Rebbani (Niger), a mis en avant l'importance de ce regroupement, rehaussé par le parrainage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Et d'ajouter que le Khalifa général de la Tariqa Tidjania constitue un Conseil et un réservoir d'où l'on puise l'amour envers le prophète Mohamed (QSSSL), et que la zaouia Tidjania est une institution musulmane qui, fière de sa religion, propage la paix et ses valeurs sublimes à travers le monde. Cheikh Zakaria Mohamed Rebbani a aussi appelé à faire de Ain-Madhi une référence de production spirituelle soufie, au regard de sa symbolique comme lieu de naissance du fondateur de la Tariqa Tidjania. Cette rencontre d'une journée a vu la participation de délégations d'adeptes de la confrérie Tidjania venus du Tchad, Niger, Nigéria, Mauritanie, Sénégal, Mali et France.

## RÉGLEMENTATION DES VÉHICULES

### Régularisation "exceptionnelle" des véhicules importés en Algérie de manière non conforme

Le projet de loi de finances (PLF) 2022 propose la régularisation exceptionnelle des véhicules importés temporairement avec un titre de passage en douanes, par des ressortissants étrangers, mais vendus et immatriculés sur le territoire national de manière non conforme aux normes établies.

Les véhicules importés temporairement avec un titre de passage en douanes, par des ressortissants étrangers dans le cadre de procédures spéciales et de facilités exceptionnelles pour des raisons humanitaires, vendus et immatriculés sur le territoire national de manière non conforme aux normes établies, ayant fait l'objet de saisie avant le 3 juin 2021, donnent lieu à une régularisation exceptionnelle en matière douanière, de conformité et d'immatriculation, selon les conditions et modalités fixées par arrêté conjoint des ministres chargés des finances, de l'intérieur et des mines", stipule le projet de loi.

Une taxe de régularisation fixée à 50.000 DA doit être payée contre la récupération du véhicule mis en fourrière, précise le texte, présenté dimanche à la commission spécialisée de l'APN par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Dans l'exposé des motifs, le PLF 2022 explique que, ces dernières années, un nombre "important" de véhicules importés temporairement avec des titres de passage en douane par des ressortissants étrangers dans le cadre de procédures spéciales et de facilités exceptionnelles pour des raisons humanitaires, ont été immatriculés sur le territoire national, et ayant fait l'objet de saisie par la suite. Sur le plan juridique, souligne la même source, ces véhicules doivent être réexportés avant l'expiration de la durée de validité du titre de passage en douane fixée à 6 mois.

Or, déplore le document, ces véhicules sont immatriculés en Algérie sur la base d'un dossier falsifié, vendus par la suite et transférés entre les différentes wilayas, ajoutant que ces actes sont considérés comme un "délit douanier de première classe", selon l'article 325 du code des douanes.

"Constituent des délits de première classe, les actes d'importation ou d'exportation sans déclaration, relevés lors des opérations de vérification ou de contrôle et qui consistent en la vente, l'achat, l'immatriculation en Algérie de moyens de transport d'origine étrangère, sans accomplissement préalable des formalités douanières prescrites par la réglementation ou l'apposition de numéros minéralogiques tendant à faire croire que ces moyens de transport ont été régulièrement dédouanés" stipule l'article.

A cet effet, un nombre "considérable" de ces véhicules a été saisi durant les dernières années, et un grand nombre de propriétaires de ces véhicules qui les ont acquis de "bonne foi" et de manière légale protestent auprès des institutions publiques compétentes afin de récupérer leurs véhicules contre acquittement des droits de douanes à titre symbolique. Ainsi, afin de préserver les droits des propriétaires des véhicules victimes d'opérations de fraude, d'éviter la détérioration de l'état des véhicules, d'une part et, permettre au Trésor public d'engranger des ressources financières, tout en réduisant la pression sur les fourrières, d'autre part, il est proposé à travers cette mesure, de prévoir la régularisation exceptionnelle et définitive de la situation de ces véhicules.

## ALGÉRIE - UE

### Lancement du programme d'appui à la diversification industrielle

Le programme d'appui à la diversification industrielle et à l'amélioration du climat des affaires "padica", dans le cadre de la coopération Algérie-Union Européenne, a été lancé lundi à Alger.

Lors de son allocution à l'occasion de la cérémonie de lancement de ce programme, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, a souligné l'intérêt pour l'Algérie de profiter des expériences de réussite pour soutenir l'industrie nationale.

"Il s'agit aussi de relever le défi de la diversification économique que le gouvernement a fixé comme objectif à atteindre à

## EVASION FISCALE

### Tir déplore la sous-facturation pratiquée par certains exportateurs

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rézha Tir, a déploré, lundi à Alger, l'émergence d'un nouveau phénomène d'évasion fiscale qui est la sous-facturation, adoptée par certains exportateurs algériens.

Lors de ses interventions, à l'occasion de la tenue d'un atelier professionnel sous le thème "L'inclusion financière et le rôle du secteur privé dans le financement de l'investissement", M. Tir a qualifié cette pratique de phénomène "destructeur" de l'économie nationale.

Il a préconisé que le Gouvernement y remédie à travers la révision de certains textes législatifs, mais aussi en élaborant de nouvelles lois à même de permettre d'éviter et d'endiguer la sous-facturation des exportations.

Le président du CNESE a estimé que la lutte contre ce phénomène exige une stratégie "moderne" de la part des parties prenantes dans les opérations d'exportation, notamment le



secteur du commerce, des douanes et des services fiscaux, ainsi que les exportateurs eux-mêmes. M. Tir a souligné, également, la nécessité pour l'Etat d'être au fait des valeurs en douanes à l'international des produits exportés,

comme c'est le cas pour les denrées importées, ce qui permettra de détecter toutes tentatives de sous-facturation.

Il a appelé, en outre, le gouvernement à opérer certaines réformes, à l'instar de l'assainissement de

la rubrique "Autre" dans le tarif douanier, qui pourrait être exploitée par certains opérateurs afin de contourner les lois, pour s'enrichir au détriment de l'intérêt de l'économie nationale.

A ce titre, le CNESE encourage le gouvernement à revoir le tarif douanier algérien pour inclure toutes les opérations économiques et éviter d'aller vers des rubriques "génériques" (comme c'est le cas de la rubrique Autre) en privilégiant les rubriques "personnalisées" qui caractérisent les transactions commerciales à l'import comme à l'export, a souligné M. Tir.

L'Algérie sera une tribune pour la consécration de la Finance islamique en Afrique.

## FINANCE ISLAMIQUE

### L'Algérie sera une tribune pour sa consécration en Afrique (Rezizig)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezizig a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie sera une tribune pour la concrétisation de la finance islamique en Afrique après avoir franchi de grands pas dans ce domaine.

A l'ouverture d'une Journée d'information sur la finance islamique organisée à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), M. Rezizig a déclaré que l'Algérie, à l'instar des autres pays islamiques, a préparé le terrain pour faire réussir les transactions financières en conformité avec la charia islamique aussi bien pour l'ensemble des opérateurs économiques que les citoyens et ce par la mise en place, pour la première fois, d'un cadre juridique définissant les opérations bancaires relatives à la finance islamique par la Banque centrale en avril 2020.

Lors de cette rencontre en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, M.

Rezizig a précisé que la réussite de la finance islamique est conditionnée par sa combinaison avec l'assurance takaful en vue de lui donner un élan fort et partant, développer et diversifier l'économie nationale et promouvoir l'exportation.

Soulignant que l'Algérie possède des cadres et de grandes compétences en matière de finance islamique à l'intérieur et à l'extérieur du

pays, le ministre a indiqué que les autorités ont accordé une grande attention à la formation dans ce domaine avec la création des spécialités dans différentes universités à l'instar de l'Université de Blida.

Le membre du Haut Conseil islamique (HCI), Mohamed Boudjellal a relevé que la finance islamique a attiré en Algérie un taux "très encourageant" des fonds dont les montants seront dévoilés, selon lui, à la fin de cette année.

Pour sa part, le directeur général de l'ESAA, Karim Kiared a affirmé que l'Ecole a organisé en juillet dernier, une session préliminaire voire expérimentale au profit des professionnels et des opérateurs économiques dans le domaine de la finance islamique notamment en ce qui concerne l'expérience pionnière en Malaisie qui occupe la première place au monde en cette matière.

M. Kiared a ajouté que l'Ecole œuvrera, en continuité, à organiser des sessions de formation au profit des professionnels dans le domaine de la finance islamique qui seront dispensées par des experts algériens et étrangers, en vue de découvrir les dernières technologies et expériences des pays développés dans ce domaine, à l'instar de l'expérience malaisienne, faisant état de l'organisation en novembre prochain d'une session de formation au profit des professionnels. Lors de la présenta-

tion de l'expérience malaisienne dans le domaine de la finance islamique, le chercheur en droit islamique et politique de la charia à l'université de Malaisie, Salah-Eddine Youssef Aziz Al-Bassami a appelé à accompagner la formation des cadres dans ce domaine à travers l'ouverture d'instituts ou d'universités par des institutions financières pour enseigner la finance islamique en vue de développer cette filière.

Le chercheur en chef et chef de la filière de la finance islamique à l'Académie internationale de recherche sur la charia en Malaisie, Younés Swalhi, a souligné que parmi les plus éminents universitaires et spécialistes du monde dans le domaine de la finance islamique figurent des experts algériens, saluant les pas réalisés par l'Algérie dans le domaine de la finance islamique. Après une longue présentation de l'expérience malaisienne dans la finance islamique, le Dr Swalhi, (d'origine algérienne), a appelé à suivre le modèle malaisien, notamment en ce qui concerne la numérisation du secteur de finance islamique. Il a également appelé à l'exploitation des institutions financières islamiques pour soutenir le secteur non lucratif, à l'instar de la zakat et le Wakf ainsi que l'accompagnement des petites et moyennes entreprises dans la réalisation de leurs projets.

bustion d'ici 2030", a-t-il expliqué. Il a également estimé que la sortie de la crise sanitaire constitue "une opportunité" pour faire face aux défis de la diversification industrielle.

De son côté, la directrice nationale du programme, Nabila Sahnoune, a indiqué que ce programme, d'un coût total de 18,7 millions d'euros, vise à atteindre un accroissement de la part du secteur industriel dans l'économie nationale tout en appuyant l'environnement global de l'entreprise afin de stimuler la création de nouvelles entreprises et de répondre aux attentes des opérateurs économiques.

De plus, ce programme qui doit s'achever en 2025, a permis l'acquisition d'équipements dont un data-center, un laboratoire d'essais mécaniques et un laboratoire de métrologie dimensionnelle.

L'expert en diversification industrielle au sein du "padica", Amokrane Nouad, a cité les filières industrielles prioritaires dans le cadre de ce programme, à savoir l'agroalimentaire, la mécanique/automobile, l'électronique/électroménager, les mines, la pharmacie, le textile/cuir, la chimie et ses dérivés ainsi que la pétrochimie et la plasturgie.

## PÉTROLE

## Les cours en hausse

Les cours du pétrole ont pris encore un peu plus de hauteur lundi, le Brent frôlant un plus haut de sept ans, avant de consolider à des niveaux toujours très élevés, sans perspective de répit.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre est monté, en séance, jusqu'à 86,70 dollars, à Londres.

Au-delà de 86,74 dollars, il aurait atteint un plus haut depuis octobre 2014.

Le Brent s'est en suite nettement replié, pour finir à 85,99 dollars, en progression de 0,53% ou 46 cents par rapport à vendredi.

Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le même mois, il a, lui, franchi 85 dollars pour la première fois depuis octobre 2014, pour aller jusqu'à 85,41 dollars, avant de reculer franchement lui aussi et finir à 83,76 dollars, à l'équilibre par rapport à vendredi.

Le marché avait été aiguillonné par des déclarations prudentes du ministre saoudien de l'Énergie Abdelaziz ben Salmane à l'agence Bloomberg, qui a laissé entendre que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dont l'Arabie saoudite est le chef de file, n'était pas prête à dévier du calendrier de relèvement progressif de sa production.



En l'état, l'organisation et ses partenaires de l'accord Opep+ ont prévu de relever chaque mois leur production de 400.000 barils par jour, pour finir par retrouver le niveau d'avant la pandémie d'ici septembre prochain.

Le ministre du Pétrole du

Nigeria Timipre Sylva, interviewé lui aussi par Bloomberg en marge du forum "Saudi Green Initiative", a jugé que le marché était "encore trop fragile".

Les cours ont aussi été soutenus par l'annonce d'un temps plus froid que prévu durant les semaines à venir aux Etats-Unis, ce qui devrait encore augmenter la demande d'énergie, déjà supérieure à la demande, a

souligné Sam Stovall, de CFRA.

Autre facteur, le nouveau coup de chaud du gaz naturel, qui a grimpé lundi.

Pour John Kilduff, de la firme de conseil en investissement Again Capital, le refroidissement de fin de séance tient à des prises de bénéfices mais aussi au sentiment que "les Chinois vont faire encore davantage pour faire retomber les prix" de l'énergie.

Le prix du contrat à terme chinois sur le marché du charbon s'est ainsi encore un peu tassé lundi, affichant une baisse de près de 30% depuis mardi.

L'ensemble des marchés de l'énergie souffrant d'une pénurie, ce mouvement favorise une accalmie pour l'or noir.

"On est à des niveaux élevés, donc si tout ne tourne pas dans le même sens en même temps, il est difficile de continuer à avancer", a expliqué John Kilduff.

FLAMBÉE DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ EN EUROPE  
Les ministres de l'UE affichent leurs divergences

Les ministres européens de l'Énergie, réunis mardi au Luxembourg, ont affiché leurs profondes divergences sur les réponses à la flambée des prix de l'électricité et sur l'idée française d'une réforme des marchés. "Il faut s'attendre à des débats vraiment nourris", notamment "sur la nécessité de solutions à long terme" pour affronter les futurs chocs énergétiques, a déclaré à son arrivée le ministre slovène des Infrastructures Jernej Vrtovec, dont le pays occupe la présidence tournante de l'UE.

Alors que les cours de l'électricité sur le marché de gros s'envolent dans le sillage des énergies fossiles, Paris réclame un "découplage" pour empêcher que les prix "à coût très bas" de l'énergie nucléaire soient alignés mécaniquement sur ceux du gaz, jugeant "obsoletes" les règles du marché unique européen.

Au-delà des mesures immédiates (rabais fiscaux, subventions pour les ménages...) proposées par Bruxelles, Athènes et Madrid demandent également une refonte profonde des marchés énergétiques.

"C'est un moment absolument extraordinaire (...) nos propositions sont claires et solides" pour découpler les prix des sources d'énergie mais également pour "plafonner" les cours du gaz, a déclaré mardi Sara Aagesen Munoz, secrétaire d'Etat espagnole à l'Énergie.

Mais neuf Etats se sont opposés lundi dans une déclaration commune à toute réforme du marché de l'électricité, jugeant que la crise actuelle dépend de "facteurs mondiaux" conjoncturels.

Ces Etats (Allemagne, Autriche, Luxembourg, Danemark, Estonie, Finlande, Irlande, Lettonie, Pays-Bas) estiment qu'un marché où s'exerce la concurrence entre fournisseurs d'électricité "contribue à l'innovation, à la sécurité des approvisionnements", tout en "facilitant la transition" vers des énergies décarbonées. Deux pays (Suède et Belgique) se sont associés depuis à cette déclaration, a indiqué mardi le ministre luxembourgeois Claude Turmes.

"Les marchés de l'électricité fonctionnent très bien", a-t-il insisté, après avoir vanté début octobre "des prix vraiment compétitifs sur les deux dernières décennies" et jugé une intervention étatique "extrêmement dangereuse, propre à détruire toute confiance".

Quant au projet des Français, j'attends de le voir. Il n'y a aucune proposition sur la table, je crois que c'est une simple idée", a-t-il dit.

Il s'est cependant déclaré ouvert à un renforcement des interconnexions entre les réseaux électriques européens et deux régions relativement isolées: les Etats baltes, encore trop dépendants de la production électrique russe, et la péninsule ibérique.

M. Turmes a en revanche fustigé la proposition espagnole d'organiser des achats communs de gaz naturels, estimant que cela prendrait "des années" et poserait des difficultés de stockage.

## MONNAIES

## L'euro en recule

L'euro reculait encore face à la livre britannique mardi, atteignant un plus bas depuis plus d'un an et demi alors que les cambistes tablent sur un resserrement de la politique monétaire de la Banque d'Angleterre (BoE).

Dans la matinée, l'euro cédait 0,13% à 84,21 pence pour un euro, après avoir reculé jusqu'à 84,12 pence, un plus bas depuis février 2020.

"Les marchés ont de l'appétit pour le risque avec une saison des résultats d'entreprises positive, une situation qui profite en général au sterling", monnaie plus volatile que le dollar ou l'euro, note Ricardo Evangelista, analyste chez

ActivTrades. Par ailleurs, "la devise est très demandée car les marchés sont de plus en plus convaincus que la BoE ne va pas tarder à remonter ses taux d'intérêts", ajoute-t-il. Même si l'inflation a légèrement ralenti au Royaume-Uni en septembre sur un an, à 3,1%, le nouveau chef économiste de la BoE estime qu'elle pourrait dépasser 5% cette année, a-t-il affirmé en fin de semaine dernière. Et le gouverneur Andrew Bailey avait déjà affirmé qu'il se préparait à agir pour contrer la hausse des prix. Le message d'un troisième membre du comité monétaire de la BoE, Silvana Tenreiro, a cependant souligné lundi que de nombreuses incertitudes

pesaient sur les perspectives économiques du Royaume-Uni. "Sa rhétorique suggère fortement qu'elle préfère attendre avant de remonter les taux, mais une majorité (des neuf membres du comité) paraît favorable à une hausse rapide", commentent les analystes de Sudcen. Par contraste, la Banque centrale européenne (BCE), dont la prochaine décision de politique monétaire est attendue jeudi, va très probablement opter pour le statu quo, maintenant une politique monétaire très souple pour éviter d'étouffer la reprise économique dans l'oeuf.

La BoE se réunira pour sa part la semaine suivante.

## CÉRÉALES

## Le blé en légère baisse

Les prix du blé étaient en légère baisse mardi à la mi-journée sur le marché européen, après plusieurs jours de flambée, tandis que ceux du maïs, dans le vert, restaient contenus après de bonnes prévisions de production.

Selon le service d'agrométéorologie de la Commission européenne, les conditions climatiques de l'automne sont jusqu'à présent globalement favorables, à l'exception de la Roumanie, trop sèche, ainsi que la Bulgarie et des régions du sud-ouest et du nord-ouest français, trop humides.

En conséquence, rapporte le cabinet Inter-Courtage, "les semis d'hiver se passent plutôt bien et les perspectives de production des cultures d'été s'améliorent encore, avec le rendement du maïs grain, désormais à 779 tonnes par hectare (contre 776 en moyenne sur cinq ans)". Le rendement est aussi meilleur

pour la betterave, "à 75,4 tonnes par hectare, contre 73,6 en moyenne", selon le cabinet Agritel. Pour la Russie, Agritel estime la production de blé à "80 millions de tonnes pour l'an prochain, en intégrant les surfaces estimées et un rendement moyen".

Sur le marché américain, la Bourse de Chicago a vu lundi une nouvelle hausse des cours du blé, notamment du fait d'une estimation de blés d'hiver affichés "à seulement 46% comme bons à excellents, en deçà des attentes des opérateurs", note le même analyste.

En revanche, le maïs est resté stable, en raison notamment d'une baisse marquée des volumes inspectés aux Etats-Unis en vue de leur exportation lors de la semaine achevée le 21 octobre (-48%), selon les chiffres publiés par le ministère américain de l'Agriculture.

## ZONE EURO

## Les demandes de prêts poursuivent leur hausse au 3T (BCE)

Les demandes de prêts dans la zone euro ont de nouveau augmenté au troisième trimestre, les banques se montrant aussi plus prudentes dans l'octroi de crédits au logement, a indiqué mardi la Banque centrale européenne (BCE).

Comme lors du deuxième trimestre, qui amorçait une retournement de tendance, les entreprises ont davantage demandé de prêts pour financer notamment des investissements et en profitant du faible niveau général des taux d'intérêt, indique le rapport trimestriel de l'institut sur les conditions de crédits.

Dans le même temps, les entreprises puisent encore dans leurs liquidités constituées lors des premières vagues de la pandémie de covid-19 et trouvent des "sources de financement externes alter-

natives", ce qui freine la demande de prêts. Au quatrième trimestre de 2021, les banques s'attendent à une nouvelle augmentation de la demande de prêts aux entreprises, selon l'enquête réalisée entre septembre et octobre auprès de 146 établissements.

La demande de prêts pour l'achat de logements a elle aussi augmenté sur le trimestre écoulé et ce alors que les banques ont adopté une attitude "plus prudente" à l'égard des critères d'octroi de ces prêts, dont les conditions devraient encore se durcir au dernier trimestre de 2021, relève la BCE. L'étude paraît alors que l'institut de Francfort réunit jeudi son conseil des gouverneurs pour décider de l'orientation de la politique monétaire en zone euro, qui garantit pour l'heure des condi-

tions optimales de financement dans l'économie.

La discussion sur la fin progressive du programme d'achats massifs de dettes (PEPP) mis en place lors de la pandémie est d'ores et déjà reportée à décembre, en prenant soin alors d'éviter un choc sur des marchés habitués à des injections massives de liquidités.

Les normes de crédit prévues par les banques sont elles restées globalement inchangées entre juillet et septembre, après le resserrement plus marqué au début de la pandémie.

En dépit des pénuries dans la chaîne d'approvisionnement, les banques "conservent une vision équilibrée de leurs risques de crédit" envers les entreprises, explique la BCE.

## BOURSE

## La Bourse de Tokyo émoustillée par les records à Wall Street

La Bourse de Tokyo était en nette hausse mardi dans la matinée, dans la foulée des nouveaux records enregistrés la veille à Wall Street grâce à des résultats d'entreprises américaines séduisants.

L'indice vedette Nikkei grimpaît de 1,81% à 29.119,49 points vers 01H20 GMT tandis que l'indice élargi Topix montait de 1,34% à 2.022,07 points.

"Le marché japonais devrait progresser avec régularité aujourd'hui" après les records du Dow Jones et du S&P 500 à la Bourse de New York lundi, a estimé Okasan Online Securities dans une note.

Le marché devrait également être soutenu par un sondage paru dans la presse japonaise lundi soir, selon lequel le Parti libéral-démocrate (PLD) du Premier ministre Fumio Kishida pourrait maintenir une confortable majorité au Parlement nippon après les élections législatives du 31 octobre, a ajouté la firme.

Le yen baissait face au dollar, à raison d'un dollar pour 113,87 yens vers 01H20 GMT contre 113,71 lundi à 21H00 GMT.

La devise nipponne perdait aussi du terrain par rapport à l'euro, lequel valait 132,48 yens contre 132,00 yens la veille.

Un euro s'échangeait pour 1,1608 dollar, comme lundi à 21H00 GMT.

Les cours du pétrole avançaient doucement: vers 01H10 GMT le prix du baril américain de WTI progressait de 0,11% à 83,85 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,12% à 86,09 dollars.

## SOLIDARITÉ NATIONALE 1000 microcrédits pour les activités de pêche et de pisciculture

Mille microcrédits ont été affectés par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme au titre de l'exercice 2022 pour le lancement d'activités génératrices de revenus dans le domaine de la pêche et de la pisciculture, a indiqué mercredi à Skikda la première responsable du secteur Kaoutar Krikou.

Dans son intervention, lors de l'ouverture, au palais de la culture Malek Chebel, d'une exposition locale sur le dispositif des microcrédits, en compagnie du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salouatchi, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme a relevé que l'affectation des microcrédits, attribués par son département, se fera par le truchement de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

Mme Krikou a ajouté que les services de son département ont lancé des stages de formation dans diverses activités liées au secteur de la pêche au profit des porteurs de projets, notamment les catégories précaires, des femmes au foyer et des femmes rurales, précisant que parmi ces activités figurent l'élevage de poissons d'aquarium, la confection de filets de pêche et le séchage de poissons.

"Ces microcrédits consacrés aux activités de pêche s'inscrivent dans le cadre du principe de solidarité gouvernementale et de coordination intersectorielle entre les départements ministériels de la Solidarité et de la Pêche pour la prise en charge des catégories vulnérables et leur insertion dans la vie économique", a souligné la ministre, notant que ses services œuvrent pour concrétiser ce principe par le lancement du programme national d'appui à l'orientation entrepreneuriale dans le secteur de la pêche.

La ministre a également souligné que le nombre de bénéficiaires du dispositif de microcrédits dans le secteur de la pêche, estimé actuellement à 946, augmentera davantage à la faveur des mécanismes de formation, de financement et d'accompagnement et d'autres mesures incitatives, avec en tête les mesures fiscales décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Les deux ministres ont également présidé l'opération de distribution de cinq attestations d'attribution de microcrédits au profit de professionnels de la pêche, avant de donner le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation des acteurs de la pêche aux avantages du dispositif du microcrédit, de l'assurance des équipements et du matériel, et présider l'ouverture de trois ateliers de formation relatifs à l'élevage de poissons d'aquarium, à la confection de filets et au séchage du poisson.

Les deux ministres ont clôturé leur visite de travail à Skikda par l'inspection du port de la commune d'El Marsa, où une exposition de sensibilisation a été organisée par la CNAS et la CASNOS, et par une visite à la station pilote d'élevage de crevettes dans la même commune où il a été procédé à la présentation de trois projets de pisciculture.

## JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE Moualfi appelle à une large contribution au reboisement

La ministre de l'Environnement, Samia Moualfi a appelé, lundi à Alger, les différentes catégories de la société à contribuer largement aux campagnes de reboisement dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'arbre.

Participant à une opération de reboisement à Draria, la ministre a déclaré que toutes les franges de la société sont appelées à contribuer à la réussite de ces campagnes pour préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie des citoyens.

Débutées lundi à travers toutes les régions du pays, ces campagnes de reboisement se sont déroulées en présence de la société civile en tant que "principal partenaire pour atteindre les objectifs de la stratégie tracée par le ministère de l'Environnement".

Ont pris part à cette opération, le wali délégué de Draria, le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), cheikh Chamseddine Bouroubi et des représentants de la société civile ainsi que des clubs environnementaux.

Elle s'inscrit dans le cadre "de la concrétisation de la dimension socio-écologique de la stratégie de notre secteur qui repose sur la sensibilisation et l'éducation écologique comme mécanismes pour ancrer une culture environnementale saine aux prochaines



génération", a-t-elle soutenu. Pour sa part, le commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui a indiqué que cette campagne de reboisement constitue "une initiative modèle pour toutes les régions du pays à même de donner l'image de la cohésion de toutes les institutions de l'Etat et des

catégories de la société civile", appelant à intensifier ce genre d'initiatives qui profitent à la société.

La campagne nationale de reboisement se poursuit jusqu'au 31 mars 2022 à travers les directions de l'environnement réparties sur toutes les wilayas du pays.

## PROTECTION SOCIALE Nécessité de mettre en place un système "plus résilient"

Les participants à la conférence internationale de haut niveau sur la protection sociale, organisée mercredi et jeudi à Alger, ont souligné la nécessité de développer une nouvelle stratégie permettant la mise en place d'un système de protection sociale "plus résilient et plus réactif".

Les participants à cette conférence, placée sous le thème de "Protection sociale: un levier pour un développement plus équitable et plus résilient", ont mis l'accent sur l'importance d'apporter des ajustements au système de retraite algérien, de manière à être en adéquation avec des modèles similaires (systèmes de répartition) dans le monde et en prenant en compte les spécificités nationales, mais aussi les différents changements tels que ceux qui s'opèrent dans le marché du travail.

Les représentants d'institutions nationales et d'organisations onusiennes, ainsi

que des experts nationaux et internationaux ayant pris part à cette rencontre, ont insisté sur l'importance de renforcer la lutte contre l'informel (non déclaration et sous-déclaration) de sorte à ce qu'il contribue dans les recettes par le biais des cotisations.

Ils ont souligné également la nécessité de trouver des recettes additionnelles et les diversifier afin que le système de retraite "ne se base pas uniquement sur 3 piliers, à savoir l'individu, l'entrepreneur et l'Etat", plaidant pour la mise en œuvre de la retraite complémentaire de nature à améliorer le pouvoir d'achat.

Selon les conférenciers, le système algérien de retraite est "généreux", mais il reste un système classique et dont "le problème de viabilité et pérennité est posée". Le renforcement des systèmes de protection sociale pour les adapter au monde de travail qui connaît une "transforma-

tion permanente", a également été préconisé par les participants à cette conférence qui ont insisté sur la mise en place d'un mécanisme incitant les travailleurs de l'informel à souscrire à la sécurité sociale par le renforcement et l'amélioration des processus de formalisation déjà en place. Ils ont appelé aussi à "engager une réflexion concernant la protection sociale du 2ème âge, ainsi que le développement d'une économie sociale et solidaire", plaidant pour la mise en place d'un dispositif de "veille stratégique" en rapport avec l'émergence de nouvelles formes de travail.

Pour faire avancer le système de protection sociale en Algérie, les participants ont préconisé l'instauration d'une protection sociale qui prend en charge les citoyens durant tout le cycle de vie (enfant, jeune, vieillesse). Dans son allocution d'ouverture prononcée mercredi, le

président du Conseil national, économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir, avait affirmé que le système national de protection sociale est confronté à "des défis majeurs".

Il a cité, à ce titre, celui de "réduire la fragmentation des programmes pour une meilleure efficacité", d'améliorer l'efficacité du ciblage, l'efficacité des dépenses et intégrer les travailleurs informels dans la sécurité sociale, ainsi que celui d'"assurer la viabilité financière du système et améliorer sa résilience en situation de crise".

Il a rappelé, à l'occasion, que la conférence s'est tenue en l'honneur de feu M. Mohamed Salah Mentouri qui, a-t-il dit, "a marqué par son empreinte, en tant que directeur général de la sécurité sociale et ministre des Affaires sociales, la sécurité sociale en Algérie".

## LA PRESSE DANS LE SUD DU PAYS

### La vie citoyenne, au centre d'intérêt de la Presse-papier au Sud

Les questions relatives aux préoccupations des citoyens et leurs aspirations sont au centre d'intérêt des nouveaux quotidiens indépendants du Sud du pays, qui s'occupent de plus en plus de la promotion de l'information de proximité, ont indiqué jeudi des professionnels locaux de la presse papier. Parmi ces tabloïds en langue arabe ayant trouvé ces dernières années leur place dans l'espace médiatique de certaines wilayas du Sud, à l'instar d'Ouargla, Touggourt, El-Oued, Illizi et Djanet, figure "Sada El-Djanoud" (l'Echo du Sud), un titre nouveau spécialisé dans l'information générale. Paru l'an dernier, Sada El-Djanoud, selon sa rédactrice en chef Souad Zahia, est un nouveau support médiatique qui fonctionne avec un staff composé de jeunes, qui s'attèle à développer un projet ambitieux visant à assurer un produit

médiatique de qualité au diapason des attentes de la population locale et des perspectives de développement de la région, en plus de faire connaître la diversité et la richesse de cette région du pays qui n'a pas encore, estime-t-elle, bénéficié de la couverture médiatique qu'elle mérite.

Elle a insisté, en outre, sur le respect des normes de la pratique journalistique professionnelle et de sa crédibilité face aux fausses informations qui circulent à grande échelle sur les réseaux sociaux.

De son côté, Salem El-Habib, directeur du "quotidien Tassili" basé à Djanet, a lui aussi mis l'accent sur le respect de la déontologie professionnelle pour avoir un bon média de proximité.

Un média, qui, dit-il, présente un potentiel de ciblage géographique, en dépit des difficultés liées à la distribu-

tion des journaux et publications périodiques, dans les wilayas de l'extrême Sud, en rappelant que la presse papier a été fortement affectée par la crise conjoncturelle liée au Coronavirus (Covid-19).

#### Créer un lien fort entre l'administration et le citoyen

Pour sa part, Mesbah Guediri, directeur de deux quotidiens indépendants, à savoir "El-Tenmia" (Le développement) et "El-Qaid-News" (Leader-News) diffusés depuis la wilaya d'El-Oued, a souligné l'importance de créer un lien fort entre l'administration et les citoyens, dans les zones d'ombre notamment, et de suivre le rythme de la presse numérique par rapport à la presse papier, en considérant qu'il s'agit de "deux droites

parallèles permettant d'assurer un bon service public médiatique".

Des professionnels de la presse papier, approchés par l'APS, ont estimé que la prise en charge des contraintes de transport qui représentent un challenge de taille pour eux et greffe lourdement leurs budgets au niveau de cette région saharienne, caractérisée par de vastes et éparses étendues, en plus des difficultés économiques et financières concernant la publicité publique, l'amélioration des conditions socio-professionnelles des journalistes et correspondants, et la mise en place d'un programme de formation continue, sont d'autres enjeux pouvant avoir un impact important sur la qualité et la continuité de pratique journalistique dans le Sud du pays

## COP26

## "Des efforts accrus" pour contenir le réchauffement climatique (ONU)

Des efforts accrus sont nécessaires pour contenir le réchauffement climatique, a déclaré lundi le Secrétaire de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), dans un nouveau rapport.



"Les plans d'action climatique nouveaux ou actualisés des gouvernements peuvent être efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) mais des efforts accrus sont nécessaires pour contenir le réchauffement climatique", a expliqué le Secrétaire de la CCNUCC, également connue sous le nom d'ONU Climat.

Les résultats mettent à jour un rapport antérieur qui synthétise les plans décrits par les pays dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord

de Paris sur le changement climatique, qui vise à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré Celsius.

Les parties à l'Accord ont demandé le rapport de synthèse, publié en septembre, pour les aider à évaluer les progrès avant la 26e Conférence des Parties des Nations Unies sur le changement climatique (COP26), qui s'ouvre prochainement à Glasgow, en Ecosse.

La mise à jour de ce lundi a été fournie afin que les pays

aient les dernières informations à prendre en compte lors de la conférence.

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Patricia Espinosa, a déclaré que les CDN "représentent clairement un engagement à agir contre le changement climatique", appelant les parties à doubler d'efforts pour le climat "de toute urgence", si elles veulent empêcher une augmentation des températures au-delà des objectifs de l'Accord de Paris. Le dépassement des

objectifs de température conduira à un monde déstabilisé et à des souffrances sans fin, en particulier chez ceux qui ont le moins contribué aux émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère", a-t-elle averti.

Selon le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 1,5 degré nécessite une réduction de 45% des émissions de dioxyde de carbone (CO2) en 2030, ou une réduction de 25% d'ici 2030 pour les maintenir à deux degrés. Pour le ministre britannique du Cabinet Office, Alok Sharma, président de la COP26, le rapport souligne pourquoi les pays doivent faire preuve d'une action climatique ambitieuse à la COP26, notant que bien que des progrès aient été réalisés, "ils ne suffisent pas".

En outre, il a appelé "les plus gros émetteurs", les pays du G20, à montrer des engagements plus fermes pour maintenir l'objectif de 1,5 degré à portée de main au cours de "cette décennie critique".

## L'Asie a connu son année la plus chaude jamais enregistrée en 2020 (ONU)

L'Asie a connu son année la plus chaude jamais enregistrée en 2020, a indiqué mardi l'ONU avant le sommet de la COP26 sur le climat.

Dans son rapport annuel sur l'état du climat en Asie, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a indiqué que l'ensemble de la région a été touchée par le changement climatique.

"Les conditions météorologiques extrêmes et le changement climatique en Asie ont causé en 2020 la perte de milliers de personnes, déplacé des millions d'autres et coûté des centaines de milliards de dollars", a indiqué l'OMM dans un communiqué.

"Le développement durable est menacé.

L'insécurité dans les domaines de l'alimentation et de l'eau, les risques sanitaires et la dégradation de l'environnement sont en hausse", a-t-elle souligné. Dans le rapport, l'OMM fait aussi sur le point sur les pertes économiques annuelles liées aux risques climatiques. Elles sont estimées à

238 milliards de dollars (205 milliards d'euros) en Chine, 87 milliards en Inde, 83 milliards au Japon et 24 milliards en Corée du Sud.

"Les risques météorologiques et climatiques, en particulier les inondations, les tempêtes et les sécheresses, ont eu des répercussions importantes dans de nombreux pays de la région", a affirmé le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, dans le communiqué.

En 2020, les inondations et les tempêtes ont touché environ 50 millions de personnes et causé plus de 5,000 décès.

Ces chiffres sont inférieurs à la moyenne annuelle des deux dernières décennies (158 millions de personnes touchées et environ 15,500 décès) et témoignent du succès des systèmes d'alerte précoce dans de nombreux pays d'Asie", selon l'OMM.

2020 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en Asie, avec une température moyenne dépassant de 1,39 degré Celsius la

moyenne enregistrée sur la période 1981-2010.

Fin juin 2020, 38 C ont été relevés à Verkhoyansk dans le nord-est de la Sibérie en Russie, ce qui est provisoirement la température la plus élevée constatée au nord du cercle polaire arctique.

En 2020, les températures moyennes à la surface des eaux ont atteint des records dans les océans Indien, Pacifique et Arctique.

Le rapport note également que les températures à la surface des eaux dans les océans en Asie augmentent plus fortement que la moyenne mondiale.

Ainsi, le réchauffement a été plus de trois fois supérieur à la moyenne dans la mer d'Arabie et dans certaines parties de l'océan Arctique.

Quant aux glaciers situés en Asie, leur recul s'accélère et l'OMM prévoit que "leur masse diminuera de 20 à 40% d'ici à 2050, ce qui affectera la vie et les moyens de subsistance d'environ 750 millions de personnes".

## INDE

## Quatre morts et plusieurs blessés dans un incendie à New Delhi

Au moins quatre personnes ont perdu la vie et plusieurs autres ont été blessées dans un incendie qui s'est déclaré mardi dans le quartier Old Seemapuri de Delhi, indiquent les autorités

locales. Les victimes, membres d'une même famille, seraient mortes asphyxiées en raison de la fumée de l'incendie qui s'est déclaré dans l'immeuble de trois étages, fait savoir la même

source, ajoutant que les pompiers sont parvenus à venir à bout des flammes.

Plusieurs blessés ont été transférés à un hôpital de proximité pour recevoir les soins

nécessaires. Les incendies accidentels sont fréquents en Inde en raison notamment de la vétusté des logements et du non-respect fréquent des normes de sécurité.

## IRAN

## Téhéran connaît sa pire sécheresse en 50 ans (officiel)

Téhéran connaît la pire sécheresse depuis un demi-siècle à cause d'une chute de 97% des précipitations, a affirmé mardi un haut responsable de la compagnie régionale des eaux.

Les précipitations dans la capitale iranienne ont atteint 0,4 mm depuis le 23 septembre, contre 14,3 mm durant la même période l'an dernier, a affirmé le directeur adjoint pour l'eau et l'hydroélectricité, Mohammad Shariari, cité par

l'agence de presse Isna. "Les eaux souterraines et en surface sont dans un état critique et il n'y a pas eu de sécheresse comparable depuis ces 50 dernières années", a-t-il dit. Les cinq barrages qui alimentent en eau la capitale retiennent aujourd'hui moins du tiers de leur capacité, soit 477 millions m3 au lieu de 2 milliards. L'an passé, le volume en eau retenu était de 729 millions m3.

De surcroît, la consommation en eau par les secteurs de

l'agriculture et des industries a augmenté respectivement de 14% et de 8% fin septembre, comparativement à l'an dernier. Parallèlement, la production hydroélectrique a baissé de 40% pour atteindre 250.000 mégawatt par heure ces six derniers mois, selon M. Shariari.

La province de Téhéran compte 13,5 millions d'habitants - soit 16,5% de la population totale du pays - disséminés sur un territoire ne dépassant pas 1,1% de la surface de l'Iran.

## SÉNÉGAL

## Dakar abrite une conférence sur la justice pour les crimes internationaux

Une conférence internationale sur le thème "Justice pour les crimes internationaux : défis et stratégies en Afrique de l'Ouest et ailleurs" a démarré lundi à Dakar et se poursuit mardi, rapportent des médias. Ils prennent part à cette conférence de deux jours notam-

ment des experts des Nations Unies, de la Cour pénale internationale (CPI) et des Chambres africaines extraordinaires au Sénégal, selon des médias. L'objectif est, selon le document de presse remis par les organisateurs, "de concentrer les efforts en cours pour

enquête et poursuivre les crimes internationaux aux niveaux national, régional et international en Afrique de l'Ouest et ailleurs". "Les enjeux et le futur de la justice internationale", "mécanismes de justice régionale : quel futur pour les tribunaux hybrides et compétences

universelles en Afrique de l'Ouest" sont, entre autres, les thèmes des panels qui prennent fin mardi. La conférence est organisée par la fondation Wayamo, une organisation indépendante, et la fondation Konrad Adenauer.

## ALLEMAGNE

## Une aide-soignante jugée pour une tuerie dans un centre pour handicapés

Le procès d'une aide-soignante souffrant apparemment de problèmes psychiques et jugée pour avoir tué à coups de couteau, en avril, quatre pensionnaires d'un centre pour handicapés, a débuté mardi en Allemagne.

Ines Andrea R, 52 ans, soupçonnée d'un quadruple meurtre et de trois tentatives, a été placée depuis les faits dans un établissement de soins psychiatriques en raison de signes "évidents" de troubles mentaux, selon le parquet. Le procès, qui doit durer jusqu'à début décembre, se tient au tribunal de Potsdam, dans le sud de Berlin où s'est déroulé ce fait divers qui avait secoué le pays.

Il devra notamment déterminer si l'accusée peut ou non être tenue responsable de ses actes étant donné son état psychique. Il tentera aussi de déterminer ce qui l'a poussée à commettre le massacre. Elle est accusée d'avoir, le 28 avril, poignardé à mort quatre résidents d'un centre pour handicapés psychomoteurs où elle était employée. Ses victimes, deux femmes et deux hommes âgés de 31 à 56 ans, étaient dans l'incapacité de se défendre. Elle s'en est prise aussi à trois autres personnes, blessant grièvement une femme de 43 ans. La police avait alors fait état de blessures causées par "l'emploi d'une violence intense, extrême". L'établissement, nommé Thusnelda-von-Saldern-Haus, est spécialisé dans l'accueil et le soutien aux personnes souffrant de handicaps physiques ou mentaux, notamment des non-voyants ou des autistes.

Quelque 65 personnes vivent dans cette structure qui emploie plus de 80 personnes.

Le site, géré par un prestataire diaconal de services spécialisés dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi notamment, inclut des logements, écoles, et ateliers de travail.

## GRÈCE

## Plusieurs disparus après le naufrage d'un bateau de migrants

Une opération de sauvetage au large de l'île grecque de Chios face à la Turquie était en cours mardi après le naufrage d'un bateau de migrants dont 20 ont été sauvés et plusieurs autres sont portés disparus, ont annoncé les garde-côtes grecs.

"Il y avait 27 personnes à bord selon ceux qui étaient dans le bateau", ont précisé dans un communiqué les garde-côtes grecs, qui interviennent dans des conditions de mer rendues difficiles par la météo, avec l'appui d'un bateau de l'Otan, de deux hélicoptères et de plusieurs bateaux navigant dans cette zone de la mer Egée.

Selon le Haut commissariat aux réfugiés (HCR), plus de 2.500 personnes ont fait la traversée de la mer Egée cette année depuis la Turquie voisine, contre 9.700 en 2020, année pour laquelle le HCR a recensé plus de 100 morts ou disparus.

## LUTTE CONTRE LE CANCER

### Nadia...une battante au parcours exemplaire dans la lutte contre le cancer du sein

Nadia, âgée de 40 ans et issue de la wilaya de Chlef, est une battante au parcours exemplaire, qui a su relever tous les défis pour se rétablir d'un cancer du sein et contribuer à sauver la vie de ses concitoyennes en les sensibilisant contre ce mal à l'issue fatale s'il n'est pas détecté à ses débuts.

C'est en octobre 2019 que Nadia a appris qu'elle était atteinte d'un cancer du sein.

Souffrant de douleurs inhabituelles au cou, elle profite d'une opération de dépistage précoce du cancer du sein, organisée dans son quartier, pour effectuer un contrôle, qui a été un véritable tournant dans sa vie.

Toujours affectée par cette date fatidique, Nadia a fait part dans un entretien avec l'APS, à l'occasion du mois d'octobre rose, "de son grand désarroi et son effondrement à la découverte de sa maladie".

"Divorcée, sans emploi, et pour seul soutien familial, ma mère âgée, je n'avais pas les moyens de me faire soigner", s'est-elle rappelée attristée.

Malgré le choc et sa situation précaire, la jeune femme était décidée à lutter pour sa survie, notamment après le diagnostic encourageant d'un spécialiste, qui lui a assuré que sa tumeur est au premier stade et que ses chances de rémission sont très fortes.

Après une chimiothérapie à l'hôpital de Chlef, elle subit une mastectomie (ablation du sein) à l'hôpital de Chettia (7 km au nord de Chlef).

Mais cette opération lourde n'était que la seconde étape, il lui fallait encore des séances de chimiothérapie, capitales pour sa guérison.

Et c'est là que le second choc arrive, il lui faut attendre une année pour son rendez-vous de chimiothérapie à l'hôpital de Blida.

Sur le plan médical, "il était impossible pour Nadia d'attendre une année pour commencer ses séances de chimiothérapie", a affirmé Nacira Arab, sage femme coordinatrice à l'Établissement public de santé de proximité d'Ouled Farés, expliquant ainsi son orientation vers une clinique privée.

Dos au mur, cette jeune femme sans revenus n'avait même pas de quoi se déplacer à Blida.

#### Désir de guérison : associations et bienfaiteurs meilleurs soutiens

Après des moments difficiles avec leur lot de tristesse et de désespoir à cause de ses conditions sociales précaires, Nadia prit contact avec un nombre d'associations caritatives et de bienfaiteurs, devenus ses meilleurs soutiens, que ce soit sur le plan matériel que psychologique.

En effet, une association caritative a pris en charge les frais de son transport et d'hébergement dans la ville de Blida pour une durée de 40 jours, au cours desquels elle paracheva son protocole thérapeutique, avant que les analyses médicales ne démontrent son rétablissement complet du cancer.

Aujourd'hui, Nadia profite pleinement de sa nouvelle vie et n'hésite pas à mettre à profit son expérience en participant aux campagnes de sensibilisation des femmes à l'impératif de dépistage précoce du cancer du sein, essentiel pour augmenter les chances de guérison.

À l'occasion des activités de célébration du mois d'octobre rose, au siège de l'école paramédicale de la cité Bensouana de Chlef, Nadia a relaté son parcours et son expérience dans la lutte contre le cancer du sein, devant un nombre d'associations féminines, afin de les inciter au dépistage précoce de cette maladie, seul moyen à même de contribuer à la réduction des cas d'atteintes et sauver des vies humaines.

Une initiative fortement louée par Mme Arab, qui a estimé que la participation de Nadia aux campagnes de sensibilisation "donne un espoir de guérison à un grand nombre de femmes atteintes d'un cancer du sein, et leur insuffle du courage pour relever les défis et lutter contre la maladie".

## CORONAVIRUS

### 87 nouveaux cas, 71 guérisons et 5 décès ces dernières 24 heures en Algérie (ministère)

Quatre-vingt sept (87) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 71 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mardi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élevé ainsi à 205.990, celui des décès à 5.899, alors que le nombre de patients guéris est passé à 141.335 cas. Par ailleurs, 40 patients sont actuellement en soins intensifs, a ajouté la même source. En outre, 22 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 24 autres ont enregistré de 1

à 9 cas, tandis que deux (02) wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

## GESTION DE LA CRISE DE LA COVID-19

### L'Algérie avait sa propre "approche" dans la lutte contre les retombées de la crise sanitaire (M<sup>me</sup> Krikou)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a affirmé que l'Algérie avait sa propre approche dans la lutte contre la pandémie (Covid-19), et ce grâce aux décisions pertinentes du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère.

Dans son allocution aux travaux de la 76<sup>e</sup> session du bureau exécutif du Conseil arabe des affaires sociales, tenue à Amman (Jordanie), Mme Krikou a indiqué que l'Algérie avait sa propre approche dans la lutte contre les retombées de la pandémie (Covid-19), notamment à travers les mesures prises pour protéger les catégories vulnérables", et ce grâce aux déci-



sions pertinentes du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La ministre est revenue, dans ce sens, sur "les principales mesures prises par l'Algérie pour faire face aux retombées de la crise sanitaire", ajoutant

que "ces démarches ont été couronnées récemment par la production locale du vaccin.

Mme Krikou a insisté également sur la priorité accordée par l'Etat au volet social, citant "la politique de soutien à l'adhésion de la femme au

domaine économique et social en vue de mettre en valeur ses compétences et capacités innovantes pour concourir à la relance économique côte à côte avec l'homme".

S'agissant de la protection des personnes âgées, la ministre a salué "l'expérience algérienne pionnière en matière de prise en charge des personnes âgées, notamment en période de pandémie", rappelant les mesures visant à encourager les jeunes talents et les personnes handicapées à l'effet de favoriser leur insertion socio-économique.

La 76<sup>e</sup> session de la réunion des ministres des Affaires sociales arabes débattira de plusieurs points, notamment "les retombées sociales et humaines de la pandémie (Covid-19)", précise le communiqué.

## DON DE SANG

### Une stratégie pour développer la transfusion sanguine en Algérie

Le ministère de la Santé est sur le point de mettre en œuvre une stratégie nationale permettant le développement et l'amélioration de la transfusion sanguine et le don de sang dans le pays, a déclaré lundi à Alger le ministre du secteur, Abderrahmane Benbouzid.

Lors d'une cérémonie organisée à l'Agence nationale de sang (ANS) à l'occasion de la journée nationale des donneurs de sang, M.

Benbouzid a déclaré que son département "est sur point de mettre en œuvre trois stratégies nationales pour la transfusion sanguine, avec l'appui technique du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie".

Cette stratégie, explique le ministre, permet de "renforcer et de développer cette activité en s'appuyant sur les nouvelles techniques dans ce domaine" et prévoit "la création d'une réserve stratégique de sang visant à préserver le sang et ses dérivés". Elle devra répondre, selon M.

Benbouzid, aux "situations d'urgences, notamment en cas de risques majeurs et les catastrophes naturelles".

La promotion de don de sang fait partie de la stratégie nationale, ajoute M. Benbouzid, en insistant sur "la promotion de la culture de don de sang dans notre société, notamment la frange des jeunes", dans le but d'assurer la durabilité des dons de sang".

En outre, M. Benbouzid a fait état d'une nouvelle formation dans le domaine de transfusion sanguine au niveau des facultés de médecine de Constantine, Annaba et Oran pour l'obtention d'un certificat d'études spécialisées (CES), soulignant qu'une promotion de 120 médecins généralistes issus des régions du Sud et des Hauts-Plateaux est concernée par cette formation.

Pour sa part, le représentant du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Nguessan Bla François, a affirmé que l'OMS apportera son appui au

gouvernement algérien à travers l'Agence nationale de sang pour "asseoir une stratégie nationale de la transfusion sanguine, et un intérêt particulier à la promotion de don de sang à travers une communication inclusive et de proximité pour accroître les dons volontaires". De son côté, le président de la Fédération internationale des organisations des donneurs de sang (Fiods), Massaro Gian Franco, qui est intervenu en visioconférence, a tenu à souligner que "l'Algérie est l'un des meilleurs pays d'Afrique en matière de don de sang", raison pour laquelle un "prix de mérite" lui a été décerné par la Fiods.

Pour M. Gherbi Kaddour, président de la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), l'opération de don de sang "doit impliquer l'ensemble des ministères, les wilayas, les collectivités locales, le mouvement associatif et la société civile" pour pouvoir, dit-il, "inculquer cette culture à la nouvelle génération".

## RHUMATOLOGIE

### 36 % des femmes ménopausées souffrent d'ostéoporose en Algérie

Quelque 36% des femmes ménopausées présentent une ostéoporose en Algérie, a révélé mercredi à Alger Pr Houichat Chafika, chef de service de rhumatologie à l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) de Douéra.

41,7 % des Algériennes, âgées de 45 ans et plus, souffrent d'ostéoporose, selon une étude réalisée par l'EHU de Douéra, a précisé la spécialiste lors d'une journée de sensibilisation organisée par l'association "Medsa" au centre

commercial de Bab Ezzouar à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'ostéoporose célébrée le 20 octobre de chaque année.

Les études faites par les établissements hospitaliers à travers le pays ont révélé que 36% des Algériennes ménopausées développaient une ostéoporose, a fait savoir Pr Houichat.

L'âge, la ménopause précoce, les antécédents familiaux, le manque d'activité physique, une alimentation pauvre en calcium et en vita-

mine D, l'exposition insuffisante au soleil, le tabagisme ou encore la consommation excessive d'alcool sont autant de facteurs qui peuvent être à l'origine d'une ostéoporose, a-t-elle indiqué.

Les médecins accordent un intérêt particulier à la prise en charge de l'ostéoporose chez la femme, étant plus vulnérable à cette maladie qui touche également les enfants et les hommes, tous âges confondus.

Pour ce qui est de la prise

en charge de la maladie, la spécialiste a rassuré sur la disponibilité de tous types de médicaments, rappelant l'accès facile au diagnostic de l'ostéoporose "DMO" qui permet de mesurer la densité minérale osseuse.

Dans ce cadre, Mme Mahieddine Khaoula, de l'association "Medsa" a appelé les femmes souffrant de ménopause précoce de passer l'examen DMO pour éviter toute complication.

# PANDEMIE DE CORONAVIRUS

## BILAN DANS LE MONDE AU MOINS

### 4.952.390 morts

La Covid-19 a fait au moins 4.952.390 morts dans le monde depuis l'apparition de la maladie fin décembre 2019 en Chine, selon un bilan annoncé mardi par des sources officielles.

Plus de 243.972.710 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

L'OMS estime même, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé.

Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste aussi non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays. Sur la journée de lundi, 6.060 nouveaux décès et 385.676 nouveaux cas ont été recensés dans le



monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.371 nouveaux morts, la Russie (1.106) et l'Ukraine (734). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas,

avec 737.316 décès pour 45.545.583 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 605.804 morts et 21.735.560 cas, l'Inde avec 455.068 morts (34.202.202 cas),

le Mexique avec 286.496 morts (3.784.448 cas), et la Russie avec 232.775 morts (8.316.019 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 607 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Bosnie (347), la Macédoine du Nord (339), la Bulgarie (332), le Monténégro (330) et la Hongrie (316).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisent 1.515.695 décès pour 45.754.384 cas, l'Europe 1.379.401 décès (72.857.142 cas), l'Asie 864.488 décès (55.552.795 cas), les Etats-Unis et le Canada 766.071 décès (47.244.449 cas), l'Afrique 217.101 décès (8.474.562 cas), le Moyen-Orient 206.950 décès (13.843.796 cas), et l'Océanie 2.684 décès (245.582 cas).

## HONG KONG Vers un durcissement des restrictions d'entrée

Hong Kong va encore durcir ses restrictions d'entrée, déjà parmi les plus strictes du monde, pour s'aligner avec la Chine en matière de lutte contre le Covid-19, a annoncé mardi la dirigeante du territoire, Carrie Lam.

Hong Kong impose déjà une quarantaine de 14 à 21 jours dans des hôtels dédiés à la plupart des nouveaux arrivants.

Cet isolement a permis de maîtriser presque totalement la pandémie mais il est décrié par les milieux d'affaires, inquiets pour la compétitivité de la ville, importante place financière mondiale.

De rares exemptions sont prévues, notamment pour les diplomates ou les dirigeants de grandes entreprises qui sont autorisés à s'isoler chez eux, ou pour certains résidents de Hong Kong arrivant de Chine continentale.

"Bientôt, nous allons annoncer que la plupart des exemptions de quarantaine accordées à des groupes spécifiques de visiteurs provenant de l'étranger et du continent seront annulées", a déclaré Mme Lam sans fournir de détail.

Lundi, le principal lobby du secteur financier de Hong Kong, l'Asifma, avait exhorté les autorités de la ville à assouplir les restrictions.

"Le statut de Hong Kong en tant que centre financier international est de plus en plus menacé, de même que sa reprise économique à long terme et sa compétitivité en tant que ville d'affaires", avait-il affirmé.

Le gouvernement de Hong Kong a cependant dit à plusieurs reprises que sa priorité était de rouvrir la frontière avec le reste de la Chine, qui pratique également une politique de "tolérance zéro" à l'égard du virus, et non de faciliter les déplacements internationaux.

"Nous devons nous assurer que nos pratiques anti-Covid-19 sont plus en ligne avec celles du continent", a déclaré Mme Lam.

"Donc, si Hong Kong assouplit ses contrôles aux frontières pour les personnes provenant de l'étranger, ou adopte ce que d'autres pays ont fait, à savoir vivre avec le virus du Covid-19, alors les chances de pouvoir voyager vers et depuis le continent seront réduites", a-t-elle ajouté.

## CHINE Confinement une ville de quatre millions d'habitants

Les autorités chinoises ont imposé mardi un confinement à Lanzhou (Nord-Ouest), qui compte quatre millions d'habitants, en raison d'un rebond de cas de Covid-19, à une centaine de jours des JO d'hiver de Pékin.

Tous les quartiers d'habitation de cette ville, capitale de la province du Gansu, vont être soumis à une "gestion fermée" avec un strict contrôle des déplacements, a annoncé la municipalité.

Toute sortie à l'extérieur du domicile ne sera désormais possible que pour des "achats de première nécessité", un impératif lié à l'épidémie, ou "un traitement médical d'urgence", précise un communiqué des autorités.

La Chine a fait état mardi, à l'échelle nationale, de 29 nouveaux cas de Covid-19 d'origine locale. La majorité sont liés aux déplacements d'un groupe de touristes contaminés.

Si les chiffres peuvent paraître dérisoires par rapport à ceux enregistrés quotidiennement dans d'autres parties du monde, ils poussent le pouvoir à redoubler de vigilance alors que la Chine s'apprête à accueillir les Jeux olympiques d'hiver à partir du 4 février 2022.

Un récent foyer épidémique en Mongolie intérieure, dans le Nord du pays, est responsable de plus d'une centaine de cas depuis la semaine dernière. Les autorités chinoises, qui pratiquent une politique de "tolérance zéro" à l'égard du virus, ont réagi promptement, imposant des restrictions et organisant des campagnes de dépistage de masse dans les régions affectées.

## L'Europe enregistre un rebond épidémique depuis le début octobre

L'Europe a recensé une augmentation du nombre de cas d'infections et de décès du Covid-19 depuis début octobre, alors que les chiffres de la pandémie stagnaient dans le continent depuis début août, selon un bilan établi lundi à par des sources officielles.

Durant les 7 derniers jours, quelque 1.672.000 cas, soit une moyenne de 239.000 par jour, ont été enregistrés dans la région, composée de 52 pays et territoires (à l'est jusqu'à l'Azerbaïdjan et la Russie).

Cela représente 18% de plus que la semaine précédente, et environ 60% de plus qu'en août et en septembre, quand le nombre de nouveaux cas stagnait autour de 150.000 cas par jour.

Quarante-deux pays de la région ont vu les contaminations augmenter ces sept

derniers jours, tandis que seuls sept ont enregistré des chiffres en baisse.

Les chiffres actuels demeurent inférieurs aux plus hauts atteints dans la région, avec une moyenne de 284.000 cas par jour entre le 2 et le 8 novembre 2020.

Mais l'Europe représente actuellement plus de 55% des nouvelles contaminations dans le monde.

Hors micro-Etats, les pays les plus touchés par ce rebond épidémique sont la République tchèque, avec une moyenne d'environ 3.100 cas par jour durant les sept derniers jours, soit 124% de plus que la semaine précédente. Suivent la Hongrie avec 2.000 cas par jour, en hausse de 104%, et la Pologne (près de 5.000 cas, +95%).

Rapporté à leur population, les pays recensant actuellement le plus de conta-

minations en Europe sont la Lettonie, avec 880 cas pour 100.000 habitants ces sept derniers jours, l'Estonie (753) et la Géorgie (736). Le nombre de décès est lui aussi en hausse dans la région : 3.120 décès quotidiens ont été enregistrés en moyenne sur la semaine écoulée, en augmentation de 16% par rapport à la semaine précédente.

Une moyenne supérieure à 3.000 décès par jour n'avait plus été atteinte depuis début mai, mais ces chiffres restent éloignés du record de 5.735 décès quotidiens en moyenne en Europe, lors de la semaine du 14 au 20 janvier.

Plus d'un tiers des décès recensés en Europe le sont actuellement en Russie (1.051 morts en moyenne chaque jour), suivie par l'Ukraine (485) et la Roumanie (420).

## Le monde n'a pas tiré les leçons de la pandémie (rapport)

Un an et demi après l'éclatement de la pandémie de Covid-19, le monde a encore trop peu réagi et n'a pas appris de ses erreurs, avertit mardi un observateur de la santé mondiale.

"Si la première année de la pandémie de Covid-19 a été définie par un échec collectif à prendre au sérieux la prépara-

tion et à agir rapidement sur la base de la science, la deuxième a été marquée par de profondes inégalités et un échec des dirigeants à comprendre notre interdépendance et à agir en conséquence", selon le Global Preparedness Monitoring Board (GPMB), cité par des médias.

Cet organisme indépendant

créé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale dénonce dans un rapport publié à Berlin les échecs persistants de la réponse mondiale à la pandémie. Sa conclusion: la pandémie a révélé un monde "inégal, divisé et irresponsable".

Publié lors du sommet mondial de la santé à Berlin, ce

rapport intervient alors que le nombre de décès dus au nouveau coronavirus approche les cinq millions dans le monde, selon un décompte de médias.

Compte tenu de la surmortalité liée directement et indirectement au Covid-19, l'OMS estime que le bilan global des décès pourrait être deux à trois fois plus élevé.

## TUNISIE Deux décès et 42 nouvelles contaminations en 24 heures

Deux décès supplémentaires et 42 nouvelles contaminations par le coronavirus sur 1754 analyses effectuées ont été recensés le 24 octobre courant, a rapporté le ministère tunisien de la Santé.

Dans son bulletin quotidien diffusé lundi soir sur la situation épidémique dans le pays, le ministère a fait savoir que le bilan des décès est passé à 25.160 depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie en mars 2020 sur un total de 711.863 cas

détectés. D'après les mêmes chiffres, le nombre de guérisons a évolué à 685.440 dont 54 rétablissements enregistrés le 24 octobre.

Par ailleurs, quatre nouvelles admissions dans les établissements de santé publics et privés ont été signalées à la même date.

Ainsi sur un total de 460 malades hospitalisés, 116 étaient en réanimation et 39 placés sous respirateurs artificiels.

## MEXIQUE Campagne de vaccination des mineurs à risque

Les autorités sanitaires mexicaines ont lancé lundi une campagne de vaccination des adolescents de 12 à 17 ans souffrants de maladies, contre le Covid-19 après une récente décision de justice. L'administration des doses du vaccin Pfizer a commencé pour des enfants "avec des comorbidités", a indiqué le gouvernement sur Twitter.

L'Etat de Basse Californie (nord-ouest) à la frontière avec les Etats-Unis a également lancé une campagne de vaccination de mineurs avec des maladies chroniques.

Dans un premier temps, le gouvernement fédéral n'avait pas inclus les moins de 18 ans dans son plan national de vaccination. Un tribunal de l'Etat de Mexico a estimé en octobre que le gouvernement devait immuniser tous les enfants et adolescents de 12 à 17 ans. Au total, 25 millions d'élèves sont retournés à l'école le 30 août dernier pour la première fois depuis le début de la pandémie en mars 2020.

Le Mexique (126 millions d'habitants) est le quatrième pays le plus touché dans le monde en nombre absolu de morts (286.346 morts et 3,7 millions de cas, selon les chiffres officiels).

# DIABÈTE GESTATIONNEL LES CAUSES ET LES TRAITEMENTS DE CE DIABÈTE DE GROSSESSE

Environ 8 femmes enceintes sur 100 développent un diabète gestationnel pendant leur grossesse.

Le diabète gestationnel se définit comme un "trouble de la tolérance glucidique que l'on diagnostique pendant la grossesse, quel que soit le terme" explique le Dr. Liliane Borgès-Martin, médecin endocrinologue.

En clair : le diabète gestationnel est une forme particulière de diabète qui atteint spécifiquement les femmes enceintes. D'ailleurs, on parle aussi de "diabète de grossesse".

**Diabète gestationnel : se soigner est-il exactement ?**

"Pendant la grossesse, et notamment aux deuxième et troisième trimestres, on constate une perte d'efficacité de l'insuline, cette hormone qui est chargée de réguler le taux de sucre dans le sang (glycémie)", répond le Dr. Liliane Borgès-Martin. Cette perte d'efficacité est en partie liée aux hormones produites par le placenta. "Si, chez la plupart des femmes enceintes, le pancréas produit naturellement davantage d'insuline pour contre-balançer ce phénomène, en cas de diabète gestationnel, le pancréas ne parvient pas à suivre la cadence : se développe donc une insulino-résistance (comprendre : les cellules du corps deviennent résistantes à l'insuline, qui ne peut plus faire pénétrer le sucre dans les organes qui en ont besoin) puis une hyperglycémie chronique (c'est-à-dire : un taux de sucre dans le sang constamment trop élevé) - c'est le diabète gestationnel.

Diabète gestationnel : c'est fréquent ? Le diabète de grossesse concerne environ 8 % des femmes enceintes : "on constate toutefois une augmentation de la prévalence, grâce à un meilleur dépistage, mais aussi à cause d'une hausse de l'obésité" analyse le médecin endocrinologue.

**Diabète gestationnel : quel sont les facteurs concernés ?**

Les facteurs de risque du diabète gestationnel sont aujourd'hui bien connus :

Les surpoids et l'obésité : lorsque l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse 25,

L'âge : les femmes enceintes âgées de plus de 35 ans présentent un risque accru,



Les antécédents familiaux de diabète : quand on a un frère, une sœur ou un parent diabétique (diabète de type 1 ou de type 2),

Le syndrome des ovaires polykystiques (SOPK),

Les antécédents de fausse couche ou de macrosomie (un bébé de plus de 4 kilos à la naissance),

L'hypertension gravidique : il s'agit d'une hypertension artérielle (HTA) spécifique à la grossesse.

À savoir. "Le diabète gestationnel est de plus en plus fréquent chez les femmes en situation de précarité" ajoute le Dr. Liliane Borgès-Martin. Cette pathologie est également plus répandue chez les femmes enceintes asiatiques et africaines.

**Diabète gestationnel : c'est grave, docteur ?**

Si le diabète gestationnel n'est pas diagnostiqué ni pris en charge, il y a effectivement un risque pour la mère et pour le bébé à naître. Ainsi, le diabète de grossesse est associé à un risque accru :

D'une hypertension artérielle de grossesse : on parle aussi d'hypertension gravidique,

De pré-éclampsie : cette maladie de la grossesse se caractérise par une

tension artérielle anormalement élevée et est responsable d'un tiers des naissances de grands prématurés en France.

D'accouchement prématuré : on parle de naissance prématurée lorsque l'accouchement survient avant 8 mois ½ de grossesse (37 semaines d'aménorrhée),

De macrosomie : on parle de macrosomie lorsque le bébé pèse plus de 4 kilos à la naissance,

D'hyperglycémie du nouveau-né : à la naissance, le bébé présente un taux de sucre dans le sang (glycémie) anormalement faible,

D'hémorragie de la délivrance : il s'agit d'une perte de sang maternelle anormalement importante lors de l'accouchement.

Et aussi... En outre, lorsque la mère souffre d'un diabète gestationnel pendant sa grossesse, l'enfant présente un risque accru de diabète de type 2 à l'âge adulte.

**Diabète gestationnel : comment est-il dépisté ?**

Le dépistage du diabète gestationnel n'est pas systématique : "on dépiste les patientes à risque, c'est-à-dire les femmes enceintes âgées de plus de 35 ans, les femmes enceintes obèses

ou en surpoids, les femmes enceintes atteintes d'un syndrome des ovaires polykystiques.", précise le Dr. Liliane Borgès-Martin. S'il y a une prise de poids importante entre le 6ème et le 7ème mois de grossesse (comprendre : une prise de poids supérieure à 5 kilos), si le bébé semble gros à l'échographie et/ou si on observe un excès de liquide amniotique, on pourra également procéder à un dépistage du diabète gestationnel. À savoir. "Tous les mois, on mesure la glycosurie de toutes les femmes enceintes, c'est-à-dire le taux de sucre dans l'urine : si celui-ci est anormal, cela constitue également un motif de dépistage du diabète de grossesse" ajoute le médecin endocrinologue.

Comment se déroule le dépistage du diabète gestationnel ? Chez les femmes enceintes qui présentent un risque de diabète gestationnel, on réalise d'abord une glycémie à jeun au moment du diagnostic de la grossesse ou au 3ème mois de grossesse ; il s'agit d'une prise de sang à faire à jeun.

"Deuxième examen possible : il s'agit de provoquer une hyperglycémie chez la femme enceinte en lui faisant ingérer (par voie orale) 75 g de sucre, entre la 24ème et la 28ème semaine d'aménorrhée. On mesure la

glycémie (à l'aide d'une prise de sang) avant de donner le sucre, puis 1 heure après et encore 2 heures après" ajoute le Dr. Liliane Borgès-Martin.

**Diabète gestationnel : comment est-il pris en charge ?**

Une fois le diagnostic de diabète gestationnel posé, une prise en charge avec un médecin diabétologue / endocrinologue est mise en place. "Le plus souvent, les conseils hygiéno-diététiques suffisent à contrôler le diabète de grossesse" précise le Dr. Liliane Borgès-Martin.

En clair : la femme enceinte doit adopter une alimentation diabétique (un régime alimentaire pauvre en sucres lents et en sucres rapides, riche en légumes et en fibres) et pratiquer une activité physique adaptée à la grossesse (natation, marche...). "En effet, le sport permet de lutter contre l'insulino-résistance" développe le médecin endocrinologue.

À savoir. "En cas de diabète gestationnel, la femme enceinte doit prendre 6 fois par jour sa glycémie à l'aide d'une mesure au bout du doigt" ajoute la spécialiste.

Si les mesures hygiéno-diététiques ne suffisent pas, des injections d'insuline pourront être prescrites. "Les médicaments antidiabétiques classiques sont contre-indiqués pendant la grossesse" précise le médecin.

Diabète gestationnel : peut-on en guérir ? Bonne nouvelle : dans plus de 90 % des cas, le diabète gestationnel disparaît à l'accouchement. Toutefois, il est nécessaire (48 heures après l'accouchement) de contrôler sa glycémie au bout du doigt 6 fois par jour pendant 2 jours. Ensuite, le test de l'hyperglycémie par voie orale devra être refait 3 mois après l'accouchement pour vérifier que la maladie a bien disparu. "Par ailleurs, la femme devra faire doser sa glycémie une fois par an car le diabète gestationnel constitue un facteur de risque pour le diabète de type 2 (DT2)" ajoute le Dr. Liliane Borgès-Martin.

Merci au Dr. Liliane Borgès-Martin, médecin endocrinologue spécialiste du diabète gestationnel et référente en médecine ambulatoire sur le diabète gestationnel à la Clinique Breché (Nantes - groupe ELSAN).

## LES PROBIOTIQUES RÉDUISENT LE RISQUE DE DIABÈTE GESTATIONNEL

Pendant la grossesse, les femmes enceintes devraient prendre des probiotiques pour réduire le risque de diabète gestationnel. Les probiotiques protégeraient les femmes enceintes du diabète gestationnel, selon les résultats d'une étude publiée British Nutrition Journal. Le probiotique (Lactobacillus rhamnosus HN001), qui est utilisé pour fabriquer des produits

lactiers fermentés comme le yaourt, a été donné sous forme de comprimé à 194 femmes enceintes, alors que 200 femmes ont reçu un placebo. Les chercheurs de l'Université d'Ontario, Wellington et de l'Université d'Auckland en Nouvelle-Zélande ont évalué le diabète gestationnel à 24 et 30 semaines de grossesse. L'étude a révélé que la glycémie à jeun était si-

gnificativement plus faible chez les femmes prenant le probiotique par rapport à celles sous placebo. Les scientifiques ont aussi observé que 6,8% des participantes qui ont pris le placebo ont été touchées par un diabète gestationnel, contre 2,1% des futures mères qui ont été traitées avec le probiotique, soit 68% de femmes en moins. « Nous avons constaté que les effets protecteurs

étaient plus forts chez les femmes âgées et chez celles qui avaient déjà fait un diabète gestationnel », explique le professeur en médecine de l'Université d'Ontario, Wellington, auteur de l'étude. Les chercheurs vont mener des études complémentaires pour déterminer si ce probiotique peut aussi réduire le risque de plus en plus fréquent de développer le diabète de type 2.

## LA DÉPRESSION ET LE DIABÈTE GESTATIONNEL SERAIENT FORTEMENT LIÉS

Il existerait un lien bidirectionnel entre diabète gestationnel et dépression pendant la grossesse.

Les femmes déprimées pendant leur grossesse auraient un risque plus élevé de développer un diabète gestationnel, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Diabetologia*. Et, l'inverse serait aussi vrai. Les femmes touchées par un diabète gestationnel auraient une probabilité plus forte de subir une dépression post-partum six mois après leur accouchement.

Les chercheurs des National Institutes of Health aux États-Unis ont analysé les dossiers de grossesse de la cohorte NICHD fetal études-Singleton qui a suivi l'évolution de milliers de femmes enceintes. L'étude a inclus 2 334 femmes non-obèses et 468 femmes obèses de la Semaine à la 13<sup>ème</sup> semaine de grossesse. Les participantes ont répondu à des questionnaires sur les symptômes de dépression au cours de leur grossesse, puis six semaines après l'accouchement. Les chercheurs ont également examiné les dossiers médicaux des femmes pour identifier celles ayant développé un diabète gestationnel.

### UN LIEN MARQUÉ ENTRE DIABÈTE GESTATIONNEL ET DÉPRESSION PENDANT LA GROSSESSE

Les conclusions de cette étude ont montré un lien bidirectionnel entre la dépression et le diabète gestationnel. Les femmes qui ont déclaré se sentir déprimées au cours des deux premiers trimestres de la grossesse étaient presque deux fois plus susceptibles de développer un diabète gestationnel. À l'inverse, une autre analyse a révélé que les femmes qui ont développé un diabète gestationnel étaient plus susceptibles de souffrir de dépression post-partum six semaines après l'accouchement.

"Nos données suggèrent que la dépression et le diabète gestationnel peuvent se produire ensemble", a déclaré Stefanie Hinkle, auteure de l'étude. "Invoilà ce que nous en sachions plus, les médecins devraient observer les femmes enceintes présentant des symptômes dépressifs et des signes de diabète gestationnel. Ils devraient aussi surveiller les femmes qui ont eu un diabète gestationnel pour prévenir la dépression post-partum ».

By Newsphoto

# L'EXERCICE PHYSIQUE PENDANT LA GROSSESSE RÉDUIRAIT LES RISQUES

Une méta-analyse espagnole montre que la pratique modérée de l'exercice physique pendant la grossesse pourrait réduire la prise de poids et prévenir le diabète gestationnel.

Vous attendez un heureux événement ? Si vous pratiquez un peu d'exercice tout au long de la grossesse, vous éviterez la prise de poids et réduirez des 36 % les risques de développer du diabète gestationnel. Telles sont les conclusions d'une méta-analyse espagnole de 13 études portant au total sur plus de 2 800 femmes. Ses résultats ont été présentés dans la revue *BIOG*.

### LES RISQUES DU DIABÈTE DU GESTATIONNEL POUR LA MÈRE ET L'ENFANT

"Le diabète gestationnel est l'une des complications les plus courantes de la grossesse", rappellent les chercheurs à l'origine de la méta-analyse, de l'Hôpital Virgen de la Luz, à Cuenca (Espagne). Le diabète gestationnel qui survient chez la femme enceinte vers la fin du deuxième trimestre de grossesse révèle un diabète antérieur non détecté ou un diabète spécifique à la période de la grossesse.

Ce trouble de la glycémie, qui entraîne ici une hyperglycémie aiguë ou chronique comportent de nombreux risques pour la mère comme pour l'enfant, pendant toute la période périnatale. Chez l'enfant, ce diabète peut engendrer une croissance et un poids excessifs (prise de 4kg), une détresse respiratoire, une hypoglycémie néonatale et un risque de développer un diabète de type 2. Et chez la mère, ce diabète gestationnel peut causer un accouchement difficile ou prématuré, une pré-éclampsie avec une prise de poids, des tédemes, une hypertension artérielle et des complications rénales.

### RÉDUCTION DU RISQUE DE DIABÈTE GESTATIONNEL DE 30 % AVEC L'EXERCICE

Avec la pratique d'exercice physique modéré au cours de leur grossesse, l'analyse confirme une



réduction du risque de diabète gestationnel de 30% chez les femmes et même de 36% chez les femmes ayant pratiqué tout au long de leur grossesse.

Cet effet est encore plus significatif avec un programme combinant la gym tonique, la musculation, la souplesse et l'exercice aérobic. L'exercice facilite aussi une prise de poids

raisonnable. Sa pratique, durant la grossesse est matérialisée par un kilo de moins en moyenne par rapport aux femmes qui n'ont pas pratiqué.

N'ayez donc pas peur de l'exercice pendant la grossesse ! Il n'aura que des effets positifs et importants sur la santé et sans danger pour la mère et le bébé si vous le pratiquez de manière modérée.

## COMMENT PRÉVENIR LE RISQUE CARDIAQUE APRÈS UN DIABÈTE GESTATIONNEL ?

Un mode de vie sain réduirait le risque cardiovasculaire après un diabète gestationnel.

Les femmes qui ont souffert de diabète gestationnel au cours de leur grossesse peuvent être en mesure de réduire ou même d'éliminer leur risque de maladies cardiovasculaires en suivant un mode de vie sain les années qui suivent l'accouchement, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of the American Medical Association*.

Le diabète gestationnel est une sorte de diabète, ou de glycémie élevée, qui survient uniquement pendant la grossesse. Bien qu'il disparaisse souvent après la naissance, de nombreuses femmes atteintes de cette maladie développent plus tard un diabète de type 2.

Certaines études ont montré que les femmes atteintes de diabète gestationnel ont également un risque de développer des maladies cardiovasculaires, comme l'hypertension artérielle, l'hypercholestérolémie, le durcissement des artères, les crises



cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux. Les chercheurs ont constaté que les femmes qui n'ont pas adopté un mode de vie sain à la suite d'un diabète gestationnel avaient un risque accru de 43% de maladies cardiovasculaires, en particulier les crises cardiaques et les AVC. Les chercheurs des National

Institutes of Health aux États-Unis ont analysé les données médicales de l'enquête de santé « Health Study II », qui analyse les habitudes de santé et les antécédents médicaux de plus de 90 000 femmes d'avant la grossesse jusqu'à l'âge mûr et les premières années du troisième âge. Cette étude confirme les liens entre

le diabète gestationnel et les maladies cardiovasculaires révélés par d'autres études. Elle apporte aussi certaines des preuves que la maladie cardiovasculaire après le diabète gestationnel est inévitable pour les femmes qui adoptent une alimentation saine, conservent un poids santé, font de l'exercice modérément et ne fument pas.

## CONFÉRENCE SUR LA LIBYE

## Les participants rejettent toute ingérence étrangère

Les participants à la Conférence de soutien à la stabilité de la Libye, tenue jeudi à Tripoli, ont réitéré leur appel en faveur du respect de la souveraineté de la Libye en rejetant toute ingérence étrangères, indique le communiqué final de la conférence.

La Conférence à laquelle ont participé des délégations représentant une trentaine de pays et organisations internationales, a appelé au respect de "la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye", à "rejeter les ingérences étrangères dans les affaires libyennes et à condamner les tentatives de violation de l'embargo sur les armes", précise le communiqué publié à l'issue de la réunion. Le même document a appelé au "respect total des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Libye notamment celle de 2570 (16 avril)", qui exhorte vivement les Etats membres à "respecter et soutenir la pleine mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu (d'octobre 2020), y compris par le retrait sans délai de toutes les forces étrangères et mercenaires de Libye".

Le texte a aussi insisté sur le respect des recommandations des deux conférences de Berlin (1 et 2) et à mettre en œuvre la feuille de route issue du Forum de dialogue politique libyen (FDPL). Par ailleurs, le communiqué final a souligné l'importance de prendre les mesures nécessaires afin d'"établir la confiance et de créer un environnement propice à la tenue d'élections nationales transparentes et inclusives le 24 décembre".

Un appel a été également lancé au gouvernement libyen pour "soutenir les efforts déployés par la commission militaire mixte 5+5 dans la mise en œuvre complète du cessez-le-feu et son plan relatif au retrait des mercenaires étrangers du pays".

De plus, le communiqué final a exhorté les autorités libyennes à "respecter leurs engagements internationaux et le droit international humanitaire dans le cadre de la protection et la consolidation des droits de l'Homme".

D'autre part, le gouvernement libyen s'est félicité du retour d'ambassades étrangères à Tripoli, appelant les autres pays à franchir le pas. Le gouvernement libyen a salué, en outre, le rôle des Nations unies, les efforts de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne et de la Ligue arabe, dans leur soutien à la stabilité de la Libye.

La Conférence ministérielle de soutien à la stabilité de la Libye a été organisée jeudi à Tripoli, avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et des représentants de pays et d'organisations internationales en vue de soutenir la période de transition en Libye jusqu'à l'organisation des élections générales en décembre.

## SAHARA OCCIDENTAL ONU : l'Algérie plaide pour un dialogue direct entre les parties au conflit (Mimouni)

L'Algérie plaide pour un dialogue direct entre le Front Polisario et le Maroc, comme seule voie à même de parvenir à un règlement juste et durable du conflit au Sahara occidental, a déclaré le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Sofiane Mimouni.

"Seul un dialogue direct entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc, dans un esprit de respect et d'engagement authentique, pourrait ouvrir la voie à un véritable espoir de construire une paix durable dans la région", a affirmé M. Mimouni au cours du débat général de la quatrième commission de l'ONU en charge des questions politiques spéciales et de la décolonisation.

L'Algérie, souligne encore le diplomate Mimouni, espère que les efforts du secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres et de son Envoyé personnel Staffan de Mistura "conduisent à une reprise effective du processus de règlement de ce conflit" au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975.

Et d'ajouter dans ce contexte que la nomination récente de Staffan de Mistura comme Envoyé personnel du SG de l'ONU



pour le Sahara occidental "est une étape positive vers cet objectif". La délégation algérienne à New York avait déjà affirmé jeudi dernier que le format dit de "tables rondes" pour la reprise des négociations sur le Sahara occidental, auquel fait référence le projet de résolution sur la prorogation de la Minurso,

est "inefficace et contre-productif", "du fait de leur instrumentalisation par les autorités marocaines pour se détourner de leurs responsabilités et déformer la réalité du conflit au Sahara occidental comme question de décolonisation".

Dans une missive envoyée au président du Conseil de sécurité,

Martin Kimani, et dont le chef de l'ONU a été rendu destinataire, la mission d'Algérie à New York a réagi vivement au format de négociations dit de "tables rondes" suggéré dans ledit projet. "Sur instruction de notre gouvernement, je vous écris pour réitérer la position de mon pays concernant la référence dans le projet de résolution sur le renouvellement de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) aux soi-disant "tables rondes", a écrit la mission dans cette lettre. "L'Algérie n'a jamais considéré ces "tables rondes" comme le format ultime pour la conduite du processus politique au Sahara occidental mais plutôt comme une étape de transition vers des négociations entre le Royaume du Maroc et le Front Polisario", expliquait la délégation algérienne.

## Le Royaume-Uni considère le statut du Sahara occidental comme "indéterminé"

Le Royaume-Uni considère le statut du Sahara occidental comme "indéterminé", a indiqué le ministre d'Etat britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, James Cleverly, réitérant le soutien de son pays aux résolutions de l'ONU concernant le statut de ce territoire non autonome.

"Comme l'a déclaré le secrétaire aux Affaires étrangères le 11 décembre 2020 (et comme mentionné dans les réponses précédentes), le Royaume-Uni considère le statut du Sahara occidental comme indéterminé", a déclaré James Cleverly, en réponse à une question de la députée du parti travailliste pour Liverpool Riverside, Kim Johnson. "Nous prenons note de la position de l'ONU sur le statut du Sahara occidental qui est disponible sur son site

web", a-t-il ajouté. La députée travailliste a interpellé James Cleverly pour savoir si le gouvernement britannique soutenait la position de l'ONU qui considère le Sahara occidental comme territoire non autonome. En mai dernier, James Cleverly, avait réitéré le soutien du Royaume-Uni aux efforts menés par l'ONU pour parvenir à une solution politique juste et durable qui prévoit l'autodétermination du peuple sahraoui.

"Le Royaume-Uni soutient pleinement les efforts menés par l'ONU, comme indiqué clairement dans la résolution 2548 du Conseil de sécurité de l'ONU, pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable (...) qui prévoit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental conformément aux principes et

objectifs de la Charte des Nations unies", avait-il déclaré en réponse à une question de la députée travailliste, Rachel Hopkins. Mercredi, la porte-parole du gouvernement britannique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, Rosie Dyas, a réaffirmé l'appui de Londres au processus politique au Sahara Occidental, lors d'un entretien accordé à Radio Algérie internationale (RAI).

Invitée à réagir sur les derniers développements au Sahara occidental, la responsable britannique a affirmé que "la Grande-Bretagne poursuivait son soutien aux efforts menés par l'ONU en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et acceptable qui aboutit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

## MALI

### Le représentant de la CEDEAO accusé de mener des "activités de déstabilisation" de la transition

Le représentant spécial de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au Mali, Hamidou Boly, déclaré "persona non grata" par les autorités maliennes, a été accusé de mener des "activités de déstabilisation" de la transition, ont rapporté mardi des médias citant le ministre malien des Affaires étrangères.

"Hamidou Boly, représentant spécial de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, menait des activités de déstabilisation contre la transition avec des individus de la société civile, des partis politiques et des hommes de média", a déclaré, lundi soir, le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop. Le gouvernement malien a déclaré lundi matin Hamidou Boly "persona non grata" au vu de ses "agissements incompatibles avec son statut".

"L'intéressé est engagé avec des groupes et des individus de la société civile comme du monde politique ou même du monde de la presse et entreprend des activités hostiles à la transition qui ne cadrent pas du tout avec sa mission", a indiqué Abdoulaye Diop à la télévision nationale malienne. Selon ce dernier, les diplomates ont une obligation de réserve et d'impartialité. "Ils ne doivent pas s'ingérer dans les affaires du pays", a souligné le chef de la diplomatie malienne. Il précise qu'avant d'arriver à ce stade, "le représentant de la CEDEAO a reçu plusieurs mises en garde qui lui ont été adressées, ensuite à la Commission de la CEDEAO et même à la présidence en exercice. Cependant, l'intéressé a continué à s'adonner à des activités qui sont incompatibles avec sa mission". "Et en tant que pays souverain, nous estimons

qu'à un certain moment, si cette personne ne comprend pas les limites de sa mission qu'elle a outrepassées, il est du devoir des autorités en place de s'assumer", a souligné le ministre malien des AE. Et d'ajouter : "Avec la CEDEAO, nous souhaitons continuer des relations de bonne coopération, de solidarité avec les différentes instances. Nous demandons à la CEDEAO de désigner une autre personne qui a conscience des limites de son mandat et nous serons disposés à travailler avec cette personne pour faire avancer l'agenda de notre organisation". "Nous espérons qu'il (Hamidou Boly, ndr) puisse quitter (le pays) dans des conditions de dignité, mais nous souhaitons qu'à l'issue du délai de 72 heures, il ne puisse plus être présent sur notre territoire", a conclu le ministre malien. Pour rappel, Hamidou Boly est accrédité au Mali depuis juillet 2019.

## RWANDA

### Début des travaux de la réunion ministérielle UA-UE à Kigali

Les travaux de la 2e réunion ministérielle Union africaine-Union européenne ont débuté mardi à Kigali (Rwanda), avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra.

Début des travaux de la

réunion ministérielle UA-UE à Kigali. Nous espérons des débats constructifs et des conclusions tangibles", a tweeté M. Lamamra. Deux principaux axes sont inscrits à l'ordre du jour de cette réunion, le premier portant sur l'examen de la coopération entre les deux organisations en vue de renfor-

cer les capacités de lutte contre les facteurs menaçant la paix et la sécurité dans les deux continents, Afrique et Europe, et des dossiers inhérents à la bonne gouvernance, à la migration et à la circulation des personnes. Le deuxième axe qui ponctuera les interventions des ministres afri-

cains et leurs homologues européens, porte sur les moyens d'encourager l'investissement pour opérer des changements structurels durables en Afrique et d'améliorer les qualifications du facteur humain dans les domaines de l'enseignement, des sciences et de la technologie.



## PALESTINE

**L'ONU appelle les autorités israéliennes à respecter le droit international (rapport)**

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a exhorté les autorités israéliennes de respecter le droit international humanitaire concernant les civils palestiniens.

L'appel a été lancé dans un rapport annuel soumis aux membres de l'Assemblée générale des Nations unies, concernant "les pratiques israéliennes touchant les droits humains du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est".

Le rapport couvre la période entre le 1er juin 2020 et le 31 mai 2021 et clarifie les multiples obstacles empêchant les Palestiniens dans les territoires occupés de jouir des droits de l'homme en raison des politiques et pratiques israéliennes.

Guterres a recommandé aux autorités israéliennes de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect total du droit international, en ce qui concerne les civils Palestiniens habitant sous l'occupation israélienne.

Il a également appelé les autorités Israéliennes à "mettre fin à de toutes les pratiques pouvant s'apparenter à la torture". Le chef de l'ONU a demandé aussi d'annuler immédiatement de toutes les procédures de fermeture des voies conduisant à la bande de Gaza, de respecter le droit



international et d'assurer le droit de mouvement des Palestiniens dans les territoires Palestiniens occupés. Le secrétaire général

a mentionné que enfin que l'entité sioniste "doit s'acquitter de ses responsabilités en tant que puissance occupante".

**La construction de nouvelles colonies est contraire au droit international (UE)**

L'Union européenne (UE) a déclaré, lundi, que la construction par l'occupation israélienne de nouvelles colonies dans les territoires palestiniens occupés est contraire au droit international. Selon une déclaration du bureau de Josep Borrell, chef de la diploma-

tie européenne, l'UE a déclaré que "les colonies de peuplement sont contraires au droit international et font obstacle à une solution à deux Etats". La déclaration indique que l'UE a souligné à plusieurs reprises qu'"elle ne reconnaît aucune modification des frontières

d'avant 1967, y compris El Qods, sur lesquelles les deux parties (Palestiniens et Israéliens) se sont mises d'accord". Et d'ajouter qu'il existe 13 colonies illégales à El Qods-Est occupée et 253 autres en Cisjordanie. Plus de 660 000 colons juifs résident dans ces colonies, ce

qui rend la vie encore plus difficile pour les Palestiniens vivant sous occupation. La Cisjordanie, y compris El Qods-Est, est considérée comme un "territoire occupé" par le droit international, ce qui rend illégales toutes les colonies qui y sont implantées.

**Shtayyeh appelle à "des mesures fermes" pour faire cesser l'expansion des colonies**

Le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayyeh a salué la position de l'Union européenne (UE) contre la construction de nouvelles colonies juives en Cisjordanie occupée, appelant l'UE et les Etats-Unis à prendre "des mesures fermes", pour obtenir l'arrêt de la colonisation, rapportent mardi des médias.

M. Shtayyeh a appelé dans un communiqué de presse l'UE et les Etats-Unis à "prendre des mesures fermes pour faire cesser l'expansion de colonies israéliennes dans les territoires palestiniens et protéger le principe de la solution à deux Etats".

Peu avant d'entamer une tournée en Europe visant à gagner un soutien politique et financier pour le peuple palestinien, M. Shtayyeh a jugé que "l'inaction internationale face aux violations du droit international par Israël encouragera ce dernier à saisir davantage de terres, de maisons et de propriétés palestiniennes". L'UE avait rappelé le même jour dans une déclaration officielle que la construction de colonies juives était illégale au regard du droit international et représentait un obstacle à la solution à deux Etats et à l'établissement d'une paix juste et globale entre les deux parties. Et de souligner qu'elle ne reconnaît aucun changement des frontières établies avant qu'Israël occupe les territoires palestiniens en 1967, demandant au gouvernement israélien d'"arrêter de lancer des appels d'offres pour de nouveaux logements dans les colonies".

Selon des estimations, environ 650.000 colons juifs vivent dans 164 colonies et 124 avant-postes en Cisjordanie et à El-Qods occupées. Les colonies juives sont l'une des questions les plus épineuses du conflit israélo-palestinien et l'une des principales raisons qui entravent le processus de paix israélo-palestinien depuis 2014.

## AFGHANISTAN

**Manifestation de femmes à Kaboul**

Une dizaine de femmes ont brièvement manifesté mardi à Kaboul, pour dénoncer le "silence" de la communauté internationale sur la "situation politique, sociale et économique" de l'Afghanistan, les talibans empêchant de nouveau la presse de s'approcher du cortège. Ces manifestantes, se présentant comme membres du "mouvement spontané des femmes militantes en Afghanistan", ont brandi des pancartes sur lesquelles était écrit: "Pourquoi le monde nous regarde mourir en silence?", "Droit à l'éducation" ou encore "Droit au

travail". "Chaque jour la pauvreté fait des ravages, nos enfants meurent, les femmes n'ont plus de travail, ils se suicident et le monde se tait", a interpellé Husna Saddat, l'une des participantes. "Pourquoi et jusqu'à quand devons nous rester prisonnières chez nous? Pourquoi personne ne nous entend? Pourquoi les femmes n'ont-elles plus le droit d'être actives dans notre société?", a-t-elle poursuivi.

Le rassemblement, qui devait initialement se dérouler à proximité de la mission de l'ONU en Afghanistan (Unama), s'est

déplacé au dernier moment à l'entrée de l'ancienne "zone verte" où se situent les bâtiments évacués par plusieurs ambassades occidentales après la prise de pouvoir des talibans en août. "Nous demandons au secrétaire général des Nations unies de soutenir nos droits, à l'éducation, au travail..." Nous sommes privées de tout aujourd'hui", a déclaré à l'AFP Wahida Amiri, l'une des organisatrices. Ces manifestations symboliques de femmes sont devenues régulières à Kaboul ces dernières semaines.

## AFFAIRE PEGASUS

**Le journal français l'Humanité dénonce les intimidations du Maroc**

Le journal français l'Humanité a dénoncé les intimidations du Maroc qui l'a attaqué en justice pour diffamation dans le cadre de l'affaire liée au logiciel espion "Pegasus" conçu par l'entreprise israélienne NSO Group. "L'Humanité a déjà affronté de nombreux obstacles, difficultés et tempêtes au cours de son histoire, dont des saisies et des attaques contre son siège. Mais, pour la première fois, nous sommes convoqués au tribunal par un Etat étranger qui entend nous faire taire et nous intimider", a écrit le directeur du journal l'Humanité, Fabien Gay, dans un éditorial intitulé "Nous ne céderons pas!".

"Le royaume du Maroc a ainsi assigné l'Humanité en justice pour diffamation, après avoir été confondu par l'association Forbidden Stories dans le scandale des écoutes par le logiciel espion Pegasus", rappelle Fabien Gay.

Le sénateur de Seine-Saint-Denis a fait savoir que "cette manœuvre d'intimidation cible le journaliste Rosa Moussaoui, dont le nom figurait dans la liste des personnes espionnées et qui, à plusieurs reprises, a courageusement fait état des pressions, harcèlements et barbozeries en tout genre exercés au Maroc contre des journalistes, des avocats et des personnalités progressistes diverses défendant les droits humains". "Cette agitation procédurière n'est ni un signe de force, ni un témoignage de sérénité. D'autant que les preuves de l'utilisation par le Maroc du logiciel fabriqué et supervisé par la société israélienne NSO sont légion et accablantes", a-t-il assuré.

Le directeur du journal l'Humanité rappelle, en outre, "qu'ils et elles seraient 30.000 à figurer sur les listes des personnes espionnées par le palais entre militants politiques et syndicaux, avocats, défenseurs des droits de l'homme, journalistes, élus, jusqu'aux plus hautes autorités de l'Etat français". A cet égard, il a dénoncé la position de la France qui "n'a pas eu le courage de manifester sa réprobation face à ces pratiques hostiles et attentatoires à la dignité des citoyens français".

"Cette attaque en justice, aussi scandaleuse et déplacée soit-elle, doit être prise au sérieux", indique Fabien Gay, soulignant "qu'elle témoigne de l'acharnement dont use le pouvoir marocain pour faire taire toute critique que son encounter et entraver l'exercice d'un journalisme indépendant et décidé à informer les citoyens des combats qui se mènent à travers le monde contre l'arbitraire". C'est aussi, poursuit l'auteur de l'éditorial, "une guerre d'usure, autant judiciaire que financière, que mène le gouvernement marocain pour qu'au final nos finitions par céder et nous autocensurer". Fabien Gay a fait savoir que son journal n'allait pas céder aux menaces et intimidations du Maroc. "Nous continuerons notre travail, nos investigations, nos reportages et nos révélations", a-t-il assuré. Le directeur du journal l'Humanité a invité toutes les personnes attachées à la liberté de la presse et à la défense des droits "à participer à la soirée de soutien à la presse libre, à l'Humanité et à l'ensemble des journalistes menacés, lundi 25 octobre à la bourse du travail de Paris".

Le Maroc, impliqué dans l'affaire liée au logiciel espion "Pegasus" conçu par l'entreprise israélienne NSO Group, multiplie les attaques judiciaires contre les médias français, membres du consortium de 17 médias internationaux ayant révélé ou dénoncé le scandale. Le Monde et seize autres rédactions, coordonnées par Forbidden Stories, avaient révélé en juillet dernier l'ampleur de la surveillance menée par différents Etats contre des opposants politiques, journalistes, avocats ou militants des droits humains, à l'aide du puissant logiciel espion Pegasus, commercialisé par la société israélienne NSO Group et auquel le Maroc a eu recours.

## CORÉE DU SUD

**Décès de l'ancien président Roh Tae-woo**

L'ancien président sud-coréen (1988-1993) Roh Tae-woo, est mort mardi à l'âge de 88 ans en raison d'une maladie chronique, a rapporté l'agence de presse Yonhap. Le général Roh Tae-woo avait été opéré pour un cancer de la prostate

en 2002 et recevait depuis des soins médicaux suite à une dégradation de son état de santé. Il a été hospitalisé récemment mais n'a pas pu se rétablir.

L'ancien chef de l'Etat sud-coréen avait succédé en 1988 à son ami Chun Doo-hwan. Les divisions

au sein de l'opposition avaient permis la victoire de Roh aux élections de 1987 avec 36,6% des voix. Né le 4 décembre 1932 à Daegu, dans le Sud-Est du pays, Roh Tae-woo a intégré l'Ecole militaire de l'armée de terre durant la guerre de Corée.

Pendant son mandat à la tête de la Corée du Sud, il avait notamment opéré un rapprochement avec la Chine et la Russie. L'adhésion de son pays aux Nations Unies s'est faite en 1991 sous sa gouvernance.

APS



## ARTS PLASTIQUES

# Entretien avec le peintre Abdenour Hamri : « notre magnifique pays est une source inépuisable d'inspiration »

Entretien réalisé  
par Djamel BOUDAA

Dans cet entretien, Abdenour Hamri, un peintre talentueux comptant à son actif des dizaines d'œuvres et présent sur la scène artistique depuis plusieurs années, présente son travail tout en soulignant sa prédilection pour la peinture à l'huile et mettant en exergue le choix de ses thèmes.

**DK News - Comment êtes-vous venu à la peinture ?**

AH - J'ai dès ma plus tendre enfance été attiré par les couleurs et commencé à griffonner puis à l'âge de douze ans, j'ai commencé à dessiner.

Je dessinais des fleurs.

Il y avait une émission à la télévision nationale que je ne ratais jamais ; c'était une émission animée par une dessinatrice qui initiait les enfants au dessin.

**DK News - Vous avez gardé des dessins de cette époque- là ?** AH- Malheureusement non.

Mais mon premier dessin, je me rappelle qu'il a tellement plu à ma tante qu'elle l'a gardé.

**DK News - A quel âge avez-vous décidé que le dessin était votre voie ?**

AH - C'est au CEM que j'ai pris conscience de ma passion pour le dessin car on avait des cours d'éducation artistique.

Mon professeure m'a beaucoup encouragé car elle a remarqué les dessins que je réalisais.

Elle s'est rendu compte que je ne dessinais pas comme les autres enfants à qui elle donnait un sujet libre alors qu'à moi, elle me donnait un objet à dessiner et elle me demandait de le recopier.

Une fois le dessin achevé, elle le gardait.

Par ailleurs, elle m'obligeait à assister à tous les cours et n'admettait pas que je m'absente.

Je pense qu'elle a découvert chez moi le don du dessin et m'a mis sur cette voie.

Aujourd'hui, je lui suis très reconnaissant de m'avoir fait découvrir le monde merveilleux et passionnant des arts plastiques.

**DK News - Vous avez intégré ensuite la Société des Beaux-arts ?**

AH - Effectivement, je me suis inscrit à la Société des Beaux-arts où j'ai eu de très bons professeurs qui se sont intéressés à mon travail et m'ont appris le travail avec les crayons de couleurs, l'aquarelle, la gouache et la peinture à l'huile.

J'ai appris aussi le portrait, la nature morte et les paysages.

J'ai bénéficié, je pense, d'une formation complète dans le domaine des arts plastiques.

Après cela, un ami, l'artiste Chouaïb Zouaoui m'a présenté au regretté grand plasticien Mohamed Laraba, l'un des spécialistes du Clair-obscur, qui s'est intéressé à mon travail et m'a beaucoup aidé.

Mohamed Laraba, un plasticien généreux à qui je dois beaucoup, m'a énormément aidé.

Il m'orientait, je travaillais chez moi puis je me rendais à son atelier, lui montrais mon travail, il le critiquait et il me corrigeait les défauts.

C'est grâce à lui que je maîtrise la peinture et le clair-obscur.

**DK News - Une fois sûr de vous et que vous avez réalisé des œuvres, vous avez décidé de les faire connaître au public ?**

AH - Une fois les techniques maîtrisées et ayant quelques tableaux, j'ai décidé que j'étais prêt à les partager avec le public.

Je me rappelle que mes tableaux furent présentés pour la première fois à l'occasion d'une exposition qui s'est tenue au Palais de la culture Moufidi Zakaria.

J'ai eu un peu le trac mais ça s'est bien



passé.

Ensuite, j'ai participé à une exposition organisée à l'Hôtel El Aurassi, où nous étions quatre artistes peintres, suivie d'une autre au siège de la Fondation Asselah.

**DK News - Vous avez aussi exposé dans d'autres wilayas avec la Direction de la Culture d'Alger ?**

AH - Effectivement, j'ai exposé en dehors d'Alger, dans toutes les wilayas grâce à la Direction de la Culture de la wilaya d'Alger, qui nous invitait régulièrement.

C'est ainsi que non seulement cela m'a permis de montrer mon travail mais aussi de découvrir davantage la richesse du patrimoine national et de connaître et d'apprécier le travail d'autres artistes.

Lors de ces semaines, dans chaque wilaya, je présentais des œuvres dont le thème est en rapport avec le patrimoine local, c'est-à-dire, le paysage, les monuments, les costumes traditionnels.

Avec la Direction de la Culture de la wilaya d'Alger, j'ai aussi animé des ateliers en direction des enfants dans le cadre de la manifestation culturelle « Lecture en fête ».

**DK News - Votre technique de prédilection est la peinture à l'huile ?**

AH - Effectivement, c'est ma technique préférée ; j'ai compris dès mes débuts que c'est la technique qui me convenait le mieux.

Avec la peinture à l'huile, on exprime mieux les couleurs, les fonds et même les formes.

Mais j'aime aussi le crayon.

Je dessine toujours au crayon malgré que je pratique constamment la peinture à l'huile.

Le crayon c'est la base de tout.

On ne peut pas peindre sans savoir dessiner.

Quand on maîtrise le crayon, on maîtrise toutes les autres techniques.

**DK News - Pour les thèmes, vous avez commencé par la reproduction ?**

AH - Comme tout artiste, j'ai commencé à reproduire des objets, des natures mortes, des paysages.

Puis un jour, j'ai décidé de choisir mes sujets et de les peindre.

Mon premier thème réalisé était la Casbah.

J'étais jeune et pas timide, je me suis installé et j'ai travaillé sur place.

Puis après, optant pour la discrétion, j'ai décidé de faire des croquis et une fois arrivé à la maison, je travaillais sur toile.

**DK News - Dans vos œuvres, on retrouve plusieurs thèmes. Quels sont vos thèmes préférés ?**

AH- Bien entendu, l'incontournable Casbah, qui a été dessinée et peinte par un



très grand nombre d'artistes.

Une façon de rendre hommage à ce site classé patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO.

Et aussi des paysages, aussi bien champêtres que marins.

Les monuments constituent aussi mes thèmes favoris.

J'ai peint aussi des portraits de femmes des différentes régions du pays portant le riche costume traditionnel et parées de bijoux finement réalisés par nos habiles artisans.

Il me faut souligner que notre magnifique pays est une source inépuisable d'inspiration.

**DK News : Pourriez-vous nous parler de votre palette ?**

AH - Je pense que ma palette a évolué. Elle change en fonction du thème et de l'endroit où je me trouve.

Quand je suis par exemple au Sud en train de peindre un paysage, je n'utilise pas les mêmes couleurs que pour un tableau que je peins à Alger.

**DK News - et le support ? Vous peignez sur la toile et parfois le carreau de faïence ?**

AH - A mes débuts, étant adolescent et n'ayant pas les moyens, je peignais sur le bois.

C'était économique.

Puis ayant plus de moyens, j'ai commencé à peindre sur la toile, un support classique qui a une durée de vie plus longue.

Il y a des toiles qui datent des années mille cinq cent et même mille quatre cent et elles sont assez bien conservées.

Quant à la céramique, c'est mon gagne-pain mais je lui donne un cachet artistique.

**DK News - Abdenour Hamri est un artiste peintre figuratif. Vous arrive-t-il d'aller vers d'autres styles ?**

AH - J'ai débuté dans le figuratif et je suis toujours dans cette tendance mais j'ai fait aussi du surréalisme.

Les tableaux surréalistes que j'ai gardés chez moi, je ne les ai pas montrés encore au public.

Mais je les exposerai un jour.

**DK News : A l'atelier, sis à la Maison de l'artisanat de Oued Koriche, vous avez accroché des œuvres sur divers sujets ?**

AH - Effectivement comme vous pourrez le constater, il y a des tableaux sur divers thèmes, réalisés toujours avec la peinture à l'huile, ma technique de prédilection.

Il y a des paysages, des natures mortes et un tableau évoquant la fantasia.

Je choisis mes thèmes en fonction de l'inspiration du moment.

Vous pourrez aussi voir qu'il y a aussi des pièces réalisées sur le support céramique.

Ce sont des compositions, des pièces d'art.

**DK News - Depuis combien de temps, vous n'avez pas exposé ?**

AH - Je n'ai pas exposé depuis environ sept années.

Ma dernière participation à une exposition a eu lieu à M'Sila.

J'ai présenté une nature morte et un paysage de la région.

Je pense exposer en individuel, je n'ai pas suffisamment d'œuvres, ou plutôt une collection complète à présenter mais cela viendra Incha Allah.

## PUBLICITÉ



EPE - Algérie Télécom - Spa  
Direction Opérationnelle de Boumerdes  
NIF: 0021600180833716 001  
Sous-Direction Fonctions Support  
Département Achats & Logistique

## AVIS DE PROROGATION DE DELAI

La Direction Opérationnelle de Boumerdes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres N°05/2021 portant sur « Réalisation des Systèmes des Réseaux de lutte contre Incendie (Magasin de wilaya Thenia- CMP Boumerdes) » ; de la prorogation des délais de préparation des offres dudit Appel d'offres de (10) jours et ce à partir du 27/10/2021.

ETATS UNIS

La diplomatie américaine veut se renforcer face à la multiplication des cyber-attaques

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a annoncé lundi la création d'un département et d'un émissaire chargés de la cyber-sécurité, pour renforcer la diplomatie des Etats-Unis face à ces "défis du 21e siècle" sur fond d'attaques croissantes de pirates informatiques proches de pays rivaux.

"Nous allons travailler avec le Congrès pour mettre en place un nouveau Bureau du cyberspace de la politique numérique" au sein du département d'Etat, a-t-il écrit dans un message au personnel cité par l'AFP. Cette direction sera à terme dirigée par un ambassadeur dont la confirmation devra être validée par un vote du Sénat américain, et "se concentrera sur trois secteurs-clés: la sécurité du cyberspace international, la politique numérique internationale, et la liberté numérique", a précisé le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price, devant la presse.

Antony Blinken, qui doit prononcer mercredi un discours sur cet axe de la "modernisation" de la politique étrangère de



Washington, a aussi promis la nomination d'un "nouvel envoyé spécial pour les technologies cruciales et émergentes".

Il a réaffirmé vouloir bâtir "un département d'Etat qui soit prêt pour les défis du 21e siècle".

Or, le monde est entré "dans une ère fondamentalement nouvelle des affaires internationales, où la

crise climatique, la santé et les technologies émergentes seront de plus en plus au cœur des initiatives communes avec nos alliés et partenaires, mais aussi de notre compétition avec nos rivaux et adversaires", a souligné Ned Price.

Ces annonces interviennent alors que les Etats-Unis se sont avérés à plus d'une reprise, ces der-

niers mois, vulnérables face à la multiplication des cyberattaques.

Le géant informatique Microsoft a ainsi prévenu qu'un groupe de hackers russes, à l'origine d'une vaste attaque informatique aux Etats-Unis l'an dernier, menait une nouvelle offensive contre des organisations américaines et européennes.

FRANCE

La lanceuse d'alerte de Facebook auditionnée le 10 novembre au Parlement français

La lanceuse d'alerte et ancienne employée de Facebook Frances Haugen sera auditionnée le 10 novembre par les députés français, rapportent mardi des médias, citant des sources parlementaires. Mme Haugen a déjà été entendue, lundi, par les parlementaires britanniques,



et participera à l'ouverture du Web Summit de Lisbonne le 1er novembre avant d'être entendue par une commission du Parlement européen le 8 novembre. Comme révélé par plusieurs médias et journalistes spécialisés, la "tourné européenne" de l'informaticienne qui a fait fuiter des études montrant que Facebook a conscience de la nocivité de sa plateforme, passera par le Palais Bourbon qui abrite l'Assemblée nationale française. Elle y sera questionnée par les députés de la commission des Affaires économiques - dont dépendent les questions liées au numérique - mais aussi par ceux de la commission des Lois, qui vont se pencher dans la foulée sur une proposition de loi consacrée à la protection des lanceurs d'alerte. "Nous devons être vigilants et à l'écoute des lanceurs d'alertes. Leur mission est de nous interpeller, celle des députés est de comprendre l'éclairage qu'ils apportent pour pousser à prendre des décisions qui pourraient s'imposer", a commenté auprès de l'AFP, le président de la commission des Affaires économiques, Roland Lescure.

Le fondateur de Facebook Mark Zuckerberg et le réseau social se sont déjà élevés contre les accusations de Frances Haugen et mis en avant ses initiatives pour lutter contre la haine en ligne.

APS

PUBLICITÉ

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Laghouat  
Daira d'oued morra  
Commune d'oued morra

Numéro d'identification fiscale : 098503219117229

**ANONCE DE L'ANNULATIONS D'ATTRIBUTION TEMPORAIRES ET ANONCE DE L'ANNULATION DES PROCEDURES ET ANONCE DE NOUVELLES ATTRIBUTION TEMPORAIRES**

Sur la base des annonces publiées aux quotidiens nationaux : **سكيب**

et **DK NEWS** du 13/06/2021 qui comprend un APPEL A PROPOSITIONS OUVERTES DES EXIGENCES MINIMALES.

Sur la base des annonces publiées aux quotidiens nationaux : **سكيب**

et **DK NEWS** du 13/07/2021 qui comprend Annonce d'attributions temporaire.

Sur la base des annonces publiées aux quotidiens nationaux : **سكيب**

et **DK NEWS** du 04/10/2021 qui comprend Annonce de l'Annulations des procédures.

Le président de l'Assemblée populaire communale a annoncé à tous

Les participants ANONCE DE L'ANNULATIONS D'ATTRIBUTION TEMPORAIRES ET ANONCE DE L'ANNULATION DES PROCEDURES ET ANONCE DE NOUVELLES ATTRIBUTION TEMPORAIRES concernant le projet : **REVETMENT DU CHEMIN EL-ALIA SIDI AMEUR SUR 04 KM**

Suivants sont:

N°	Désignations	Nom de l'entreprise gagnante	Montant EN TTC	LA DUREE	CRITERES DE SELECTION
01	REVETMENT DU CHEMIN EL-ALIA SIDI AMEUR SUR 04 KM	Entreprise travaux publics et hydraulique & bâtiment Numéro d'identification fiscale: 193171701700182	12.733.000,00 DA	89 JOURS	MOINS DISANTS

DK NEWS

Anep : 2116018661 du 27/10/2021

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA  
COMMUNE DE GHARDAIA  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS

**Correction de l'avis d'attribution provisoire**

Conformément à la faute reçu dans l'avis d'attribution relative à :  
Rénovation et extension réseau aep différents quartiers (lots).  
- Lot 03 : rénovation réseau QUARTIE TEM.

Paru dans TASSILI NEWS en date du 22/06/2021 et DK NEWS en date du 23/06/2021.

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique sur 50%	ORS
01	BEN DARA Abdelrazzak	4.317.108,50	40	Moins disant

L'avis d'attribution provisoire correcte

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique sur 50%	ORS
01	BEN DARA Abdelrazzak	4.173.228,50	40	Moins disant

La commission a décidé d'attribuer le lot n° 03 du projet à l'entreprise au montant de 4.173.228,50 DA et 60 jours de délais.

Tous soumissionnaires contestent ce choix, peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de l'assemblée populaire communale de Ghardaia dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution dans les journaux TASSILI NEWS et DK NEWS.

DK NEWS

Anep : 2116018682 du 27/10/2021





## JM ORAN-2022

## Quatre stades retenus pour le tournoi de football

Quatre stades ont été retenus pour abriter les rencontres du tournoi de football entrant dans le cadre de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) prévue à Oran l'été 2022, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Parmi ces quatre stades, trois d'entre eux seront bientôt inaugurés. Il s'agit du stade olympique d'Oran, stade municipal de Mers El Hadjadj (Oran-Est) et le stade de Sig, relevant du nouveau pôle sportif de cette ville dépendant de la wilaya de Mascara, selon la même source.

Outre ces enceintes, le mythique stade d'Oran "Ahmed-Zabana", a été également retenu pour abriter le tournoi de football. D'ailleurs, cet équipement sera le théâtre du match de la finale, souligne-t-on encore. Les trois nouvelles infrastructures devraient être livrées dans un avenir proche vu que le taux d'avancement de leurs travaux a atteint un degré avancé, a assuré la



Le nouveau stade d'Oran est même source.

doté d'une pelouse en gazon naturel. Il constitue l'unité principale d'un complexe olympique en cours de réalisation. Cette infrastructure est d'une capacité d'accueil de 40.000 places, tandis que le stade de Sig, également doté d'une pelouse en gazon naturel, peut accueillir 20.000 spectateurs. S'agissant du stade communal de Mers El Hadjadj, doté d'une pelouse synthétique de dernière génération, comporte des tribunes d'une capacité d'accueil de 5.400 places, rappelle-t-on.

Le tournoi de football des Jeux méditerranéens, est dédié à la catégorie de joueurs âgés de moins de 20 ans.

## AVIRON - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE 2021

### Plus de 100 rameurs engagés à Béni Haroun (Fédération)

Cent-Quatre (104) rameurs, représentant onze clubs, relevant des régions Est, Centre et Ouest, seront engagés dans le Championnat National 2021 d'Aviron, prévu les 29-30 octobre courant, dans le barrage de Béni Haroun (Mila), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne des So-

ciétés d'Aviron et de Canoë Kayak (FASACK).

Avec cinq clubs engagés, la Wilaya d'Annaba est la mieux représentée dans ce Championnat national, devant Alger (Quatre clubs), au moment où El Bahja Oran n'a engagé que deux formations dans cette compétition.

"Ce sera l'occasion pour le sélectionneur national Mohamed Ryad Kadri de détecter les meilleurs rameurs, susceptibles d'intégrer les rangs de l'équipe nationale, en vue des importantes échéances internationales à venir", a-t-on encore appris de même source.

## NATATION - CHAMPIONNATS ARABES 2021 (3E JOURNÉE / 100 MÈTRES DOS)

### L'Algérien Abdellah Ardjoune en or

Le nageur algérien Abdellah Ardjoune a décroché la médaille d'or du 100 mètres/dos aux Championnats arabes 2021 en petit bassin, qui se déroulent actuellement aux Emirats arabes unis, après sa victoire en finale de la spécialité, disputée mardi, à la piscine Mohamed Ben Zayed d'Abu Dhabi, avec un chrono de 54:24". Ardjoune (19 ans) remporte ainsi sa deuxième médaille d'or dans ces Championnats arabes en petit bassin, après celle du 50 mètres/dos, décrochée deux jours plus tôt.

La moisson de la sélection algérienne s'élève ainsi à quatre médailles d'or depuis l'entame

de la compétition, après celles de Jaouad Syoud, qui avait également réussi un doublé en or, sur le 400 mètres/4 nages et le 200 mètres/4 nages.

Avec un chrono de 4:12.73" sur le 400 mètres/4 nages, Syoud (21 ans) avait établi un nouveau record national de cette spécialité que détenait Ramzi Chouchar depuis les Championnats de France de 2019, avec un temps de 4:13:09".

Une belle moisson que Syoud pourrait bonifier encore plus ce mardi, car appelé à disputer une autre épreuve, qui reste à déterminer, entre le 200 mètres/dos ou le 200 mètres/pa-

pillon. Syoud et Ardjoune sont les seuls représentants algériens dans cette première édition des Championnats arabes de natation en petit bassin. L'instance internationale de natation (FINA) a officiellement agréé cette compétition qualificative aux prochains Mondiaux, prévus en décembre 2021, également à Abu Dhabi. Pour rappel, l'équipe nationale de natation a clôturé sa participation aux Championnats d'Afrique, organisée récemment à Accra (11-17 octobre), en terminant à la troisième place, avec un total de 11 médailles, dont deux en or.



## CYCLISME - TOUR DU BURKINA FASO

### La sélection algérienne engagée dans la 33e édition (Fédération)

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de cyclisme sera engagée dans la 33e édition du Tour du Burkina Faso, prévu 29 octobre au 7 novembre, sur dix étapes, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

La plus longue des étapes sera la deuxième, prévue entre Bobo, Dioulasso et Dédougou, sur une distance de 183,2 kilomètres, tandis que la plus courte sera le contre-la-montre "par équipes", prévu sur seulement 33 kilomètres, entre Koupéla et Zorgho.

Au total, ce Tour cycliste 2021 du Burkina Faso couvrira une distance de 1.273 kilomètres, s'étalant sur dix régions. La sélection nationale est conduite par le Directeur des équipes nationales, Abdesslam Dahmane, secondé par le soigneur Abderrahmane Bourezza et le mécanicien Wahab Merah. Cette compétition servira de préparation à la sélection nationale, en vue des importantes échéances à venir, dont les Championnats arabes, prévus du 12 au 28 novembre, au Caire, ainsi que les Championnats d'Afrique 2022 et les Jeux méditerranéens de la même année à Oran.

#### Les étapes du Tour du Faso :

- 1re étape : Banfora-Bobo-Dioulasso (128,7 km)
- 2e étape : Bobo-Dioulasso-Dédougou (183,2 km)
- 3e étape : Dédougou-Koudougou (141,8 km)
- 4e étape : Laye-Ouahigouya (156 km)
- 5e étape : Ouagadougou-Kaya (100,5 km)
- 6e étape : Nagréaongo-Tenkodoga (153,3 km)
- 7e étape : Koupéla-Zorgho (33 km) CLM par équipe
- 8e étape : Koubri-Po (122,6 km)
- 9e étape : Manga-Ziniaré (124,6 km)
- 10e étape : Kombissiri-Ouagadougou (129,5 km).

## JM ORAN 2022

### Sonatrach cède sa salle omnisports de Bethioua au profit de la DJS

Le groupe Sonatrach a cédé lundi une salle omnisports en cours de réalisation à Bethioua (Est d'Oran), au profit de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) en vue de son exploitation lors de la 19ème édition des Jeux Méditerranéens prévue dans la capitale de l'ouest algérien l'été 2022.

En marge de la cérémonie de signature de l'accord, le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar, a indiqué que "le groupe a renoncé à cette installation sportive au profit de la DJS qui se chargera d'achever les 30 % des travaux restants".

"Le groupe s'attendait à ce que le projet soit réceptionné dans un délai n'excédant pas six mois", a indiqué M. Hakkar, ajoutant que "la salle sera prête pour les Jeux méditerranéens, prévus du 25 juin au 5 juillet 2022". Saluant cette initiative, le wali d'Oran, Saïd Saayoud, a souligné que "Sonatrach a l'habitude de répondre aux demandes des citoyens dans différentes wilayas du pays et dans divers domaines", ajoutant que "le groupe contribue efficacement au développement du mouvement sportif national".

"Nous sommes heureux et fiers de cette



réalisation qui s'ajoute aux infrastructures sportives d'Oran à l'occasion des Jeux Méditerranéens", a-t-il dit, ajoutant que "la DJS, avec la contribution de l'Etat, assurera l'achèvement des travaux et l'équipement de la salle, ce qui profitera certainement aux habitants et aux sportifs d'Oran".

Cette installation sportive occupe une superficie de plus de 2.000 m2. Elle est dotée de tribunes et d'une salle pour la pratique de la gymnastique, du judo, du karaté, de la boxe et de la musculation, en plus d'une salle de récupération et d'une cafétéria. La cérémonie de signature de la convention s'est faite entre le directeur de la jeunesse et des sports et le chargé des affaires sociales de Sonatrach, en présence des cadres du groupe pétrolier et le commissaire de la 19ème édition des JM, Mohamed Aziz Derouaz.

## PUBLICITÉ

A	التعاونية العقارية
R	"جمعية إقامة الباحثين بزéralda"
C	عنوان: مركز البحث في الإعلام العلمي و التقني بين عككون
Z	Coopérative Immobilière dénommée "Association de la Résidence des Chercheurs de Zéralda"

## COMMUNIQUE

Mme, Mr, membre de l'Assemblée Générale,

nous avons le plaisir de vous informer que, Conformément au statut (article 27) de la coopérative immobilière dénommée «Association de la Résidence des Chercheurs de Zéralda (AR CZ)», une Assemblée Générale Ordinaire (AGO) sera organisée le jeudi 04 Novembre 2021, à 9h, au Centre de Recherche sur l'Information Scientifique Technique (CERIST), Rue des Frères Aïssiou, Ben Aknoun.

#### Ordre du Jour :

1. Bilan moral,
2. Bilan financier,
3. Amendement du statut,
4. Consultation et adoption par l'assemblée générale des conditions d'assainissement de la liste des acquéreurs,
5. Inscription des acquéreurs en qualité de sociétaires et validation de la procédure,
6. Validation du programme d'action
7. Renouvellement du (1/3) des membres du Conseil de gestion.

A cet effet, vous êtes priés d'y assister.

N.B : Ce communiqué tient lieu de convocation.

Le Président de la Coopérative

## MONDIAL 2022 (ÉLIMINATOIRES - 5<sup>E</sup> JOURNÉE) Djibouti-Algérie fixé au vendredi 12 novembre à Alexandrie (Fédération)

Le match Djibouti - Algérie, comptant pour la 5e journée (Gr.A) du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar, se jouera le vendredi 12 novembre au stade d'Alexandrie en Egypte (14h00, algériennes), a annoncé la Fédération djiboutienne de football (FDF), mardi sur sa page officielle Facebook.

Par ailleurs, le dernier match des éliminatoires entre le Djibouti et le Niger, est programmé pour lundi 15 novembre au stade de Niamey (17h00, algériennes).

Le même jour et au même horaire, l'Algérie recevra le Burkina Faso au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Le Djibouti a perdu ses quatre premiers matchs, dont celui face à l'Algérie (8-0), disputé en septembre dernier à Blida.

La FDF a décidé de mettre fin à sa collaboration avec le technicien français Julien Mette, à l'issue des deux derniers revers concédés face au Burkina Faso les 8 et 11 octobre : 4-0 puis 2-0, au Grand stade de Marrakech (Maroc).

Pour les deux derniers matchs des éliminatoires du mondial 2022, la FDF a confié l'intérim à l'entraîneur-adjoint Mohamed Meraneh Hassan, en attendant la nomination d'un nouveau sélectionneur étranger. La FDF



a annoncé la semaine dernière le lancement prochain d'un appel à candidature international pour engager un nouveau coach.

Au terme de la 4e journée, l'Algérie

et le Burkina Faso se partagent le fauteuil de leader avec 10 points chacun.

Le Niger suit à la 3e place avec 3 points, alors que le Djibouti ferme la marche avec 0 point.

## LIGUE 1 - MC ORAN Des démarches pour affilier le MC Oran à une entreprise publique (DJS)

Les autorités de la wilaya d'Oran poursuivent leurs démarches en vue d'aider le club phare de la ville, le MCO, à se doter d'une entreprise publique pour l'accompagner, a indiqué à l'APS, le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS). A ce propos, Yacine Siefi, a fait savoir que le sujet a été abordé, lundi, en marge de la rencontre qu'a eue le wali Saïd Saayoud avec le Président-directeur général de Sonatrach, Toufik Hakkar, à l'occasion de la remise à la DJS par la firme pétrolière d'une salle omni-

sports en cours de réalisation dans la Daïra de Bethioua (Est d'Oran). " Nous avons discuté avec le PDG de Sonatrach sur l'éventualité d'affilier le MCO à l'une des filiales du Groupe qu'il dirige. Ce serait un apport de taille pour le club phare de la ville dans l'optique d'assurer une meilleure gestion à l'avenir, à même de lui permettre de renouer avec les consécutions", a déclaré le premier responsable de la DJS. Il a, en outre, salué "la grande contribution" de Sonatrach pour le sport

algérien, comme c'est le cas avec sa nouvelle participation dans l'organisation des Jeux Méditerranéens que va abriter Oran l'été prochain, en se désistant au profit de la DJS d'une salle omni-sports que le Groupe est en train de construire. " Sonatrach est un véritable allié du sport algérien, comme elle ne cesse de le prouver à chaque fois. N'oubliez pas que le MCO a bénéficié, au cours des deux précédents exercices, d'un important apport financier de l'une des filiales du Groupe, à savoir, Hyproc",

s'est-il réjoui. Le wali d'Oran avait assuré, lors d'une réunion qu'il a tenue avec les membres du conseil d'administration du MCO, il y a quelques semaines, qu'il comptait déployer les efforts nécessaires pour permettre à ce club de Ligue 1 de football, d'être repris par une entreprise publique, rappelle-t-on. Il s'agit là de la principale doléance du public de la formation d'El Bahia confronté depuis plusieurs années à des problèmes d'ordre financier et administratif lui ayant valu de collectionner les échecs.

## ES SÉTIF

### Le gardien Khedairia indisponible 3 à 6 semaines

L'Entente de Sétif a annoncé mardi que son gardien titulaire, Sofiane Khedairia, sera indisponible de trois à six semaines, suite à la blessure qu'il a contractée dimanche soir, lors de la victoire (2-0) contre les Mauritaniens du FC Nouadhibou, pour le compte du deuxième tour préliminaire "retour" de la Ligue des Champions africaine de football. "La durée exacte de l'indisponibilité de Sofiane Khedairia sera déterminée après les examens approfondis qu'il passera prochainement" a indiqué la Direction de l'Aigle noir dans un bref communiqué, en avançant "une fourchette de trois à six semaines". Le club n'a pas spécifié la nature exacte de la blessure dont souffre son gardien, préfé-

rant ne pas trop anticiper, avant d'avoir pris connaissance du rapport médical. Mais ce qui est sûr est que Khedairia devrait rater un certain nombre de matchs de championnat en ce début de saison, à commencer par le prochain contre la JS Kabylie, prévu vendredi, pour le compte de la deuxième journée de Ligue 1.

L'ESS s'est qualifiée pour la phase de poules de la Ligue des Champions grâce à sa victoire dans le deuxième tour préliminaire de l'épreuve, alors que son adversaire, le FC Nouadhibou devra disputer un barrage contre le Coton Sport Garoua (Cameroun), pour intégrer éventuellement la phase de poules de la Coupe de la Confédération.

## LIGUE 2 ALGÉRIENNE

### "La LNFA a facilité aux clubs le retrait de leurs nouvelles licences" (Ali Malek)

Le président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) Ali Malek, a affirmé que son instance a pris des mesures "exceptionnelles", sur le plan financier, pour faciliter aux clubs le retrait de leurs nouvelles licences, en vue du coup d'envoi du championnat de Ligue 2, prévu ce mardi. "En raison des problèmes financiers qui secouent l'intégralité des clubs algériens, nous avons jugé utile de les aider pour pouvoir retirer les licences de leurs joueurs, en réduisant de 50% le montant de de leurs dettes. Nous savons pertinemment que les clubs sont dans l'impossibilité de payer l'intégralité de leurs dettes cumulées au niveau de la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL)", a

déclaré à l'APS le premier responsable de la LNFA. Après trois mois de vacances, le championnat de Ligue 2 reprend ses droits ce mardi après-midi (15h00), suivant une nouvelle formule de compétition, avec deux groupes de seize clubs chacun, mais offrant déjà un panel de duels intéressants, notamment, les chocs RC Kouba-ES Ben Aknoun et ASM Oran-USM El Harrach à l'Ouest, ainsi que CA Batna- JSM Béjaïa à l'Est. Le siège de la LNFA a connu la veille une journée mouvementée, puisque plusieurs clubs ont dû attendre le dernier jour pour retirer les licences de leurs joueurs, en prévision de la nouvelle saison. Tout en indiquant que l'ensemble des clubs ont payé leurs frais d'engagement, Ali Malek a déploré

l'attitude du représentant du SKAF El-Khemis, qui voulait récupérer l'intégralité des licences, alors qu'il n'avait pas honoré ses amendes disciplinaires cumulées depuis la saison dernière. "Je suis outré par le comportement indigne du représentant de SKAF El-Khemis, qui a usé d'un langage inapproprié pour récupérer les licences. Nous avons décidé de lui retirer 17 sur 27 licences, mais il a fini par les prendre toutes. Le jour du match, il n'aura pas le droit de les utiliser intégralement". Plusieurs formations, dont les dettes sont importantes au niveau de la CNRA n'ont pas pu retirer les licences de leurs nouveaux éléments, à l'image du CABB Arreridj, USM Annaba, JSM Béjaïa, et autres USM Bel-Abbes.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE ADDITIONNEL) JSK- Royal Leopards d'Eswatini, JSS - Hearts of Oak

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, la JS Kabylie et la JS Saoura, seront opposés respectivement au Royal Leopards d'Eswatini et aux Ghanéens de Hearts of Oak, selon le tirage au sort du 2e tour préliminaire additionnel, effectué mardi au Caire.

Les deux équipes algériennes joueront le match aller en déplacement, entre le 26 et 28 novembre, avant d'accueillir leurs adversaires une semaine plus tard, entre le 3 et 5 décembre.

Pour rappel, la JSK s'est qualifiée aux dépens des Marocains de l'AS des FAR (aller : 1-0, retour : 2-1), alors que la JSS a passé l'écueil des Mauritaniens de l'ASAC Concorde (aller : 2-1, retour : 1-1).

Voici par ailleurs les résultats du tirage au sort du 2e tour préliminaire additionnel : Zanaco (Zambie) - Binga (Mali) Simba SC (Tanzanie) - Red Arrows (Zambie) TP Mazembe (RD Congo) - Marumo Gallants (Afrique du Sud) ASEC Mimosas (Cote d'Ivoire) - GD Interclube (Angola) FC Nouadhibou (Mauritanie) - Coton Sport (Cameroun) US Gendarmerie Nationale (Niger) - DC Motema Pembe (DR Congo) AS Otoho (Congo) - Gor Mahia (Kenya) APR (Rwanda) - RS Berkane (Maroc) Tusker (Kenya) - CS Sfaxien (Tunisie) Hearts of Oak (Ghana) - JS Saoura (Algérie) Rivers United (Nigeria) - Al-Masry (Egypte) Stade Malien (Mali) - Ahly Tripoli (Libye) ou Biashara United (Tanzanie) Al-Ittihad (Libye) - Enyimba (Nigeria) AS Maniema Union (RD Congo) - Pyramids (Egypte) LPRC Oilers (Liberia) - Orlando Pirates (Afrique du Sud) Royal Leopards (Eswatini) - JS Kabylie (Algérie)

**NB :** le match retour entre Ahly Tripoli (Libye) et Biashara United (Tanzanie) n'a pas eu lieu, en raison de l'impossibilité des Tanzaniens de se déplacer pour la Libye.

En effet, la délégation tanzanienne n'a pas reçu l'autorisation de survoler le Soudan et le Soudan du sud. Au match aller, les Tanzaniens s'étaient imposés (1-0).

## CAN-2021

### La CAF prend note "des progrès réalisés" par le Cameroun

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni lundi par vidéoconférence sous la Présidence du Dr Patrice Motsepe, a pris note du rapport et "des progrès réalisés à ce jour" par le Cameroun, pays hôte de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndr) prévue du 9 janvier au 6 février.

"Le Comité Exécutif a reçu un rapport complet de la délégation de la Commission d'Organisation de la CAF conduite par le Vice-Président Augustin Senghor et le Secrétaire Général, Veron Mosengo-Omba qui ont récemment séjourné au Cameroun.

Le Comité Exécutif a pris note du rapport et des progrès réalisés à ce jour.

Il a souligné la nécessité d'assurer un suivi avec le Comité d'organisation local, dans les domaines qui nécessitent encore une attention urgente avant le coup d'envoi le 09 janvier 2022", a indiqué la CAF dans un communiqué publié lundi soir sur son site officiel.

Recalé par l'instance continentale alors qu'il devait organiser le tournoi en 2019, avant de le confier à l'Egypte, le Cameroun va organiser la compétition en présence, pour la deuxième fois de suite, de 24 nations.

"Concernant la situation médicale de la CAN 2021 en rapport avec le Covid-19 et la présence des supporters, le Comité Exécutif a soulevé quelques questions sanitaires qui feront partie des discussions en cours entre la CAF et le gouvernement camerounais", ajoute la même source.

Le Comité Exécutif a également ratifié la signature le week-end dernier, de l'accord cadre pour l'organisation et l'accueil du tournoi final de la 33e édition de la CAN 2021, avec le pays hôte, le Cameroun.

Se projetant déjà sur la 34e édition de la CAN 2023, prévue en Côte d'Ivoire, "Le Comité Exécutif a reçu une mise à jour des informations sur la CAN 2023.

La CAF enverra une délégation d'inspection pour évaluer l'avancement des préparatifs", tout en annonçant l'ouverture d'un "bureau en Côte d'Ivoire pour accompagner le pays hôte et le comité local d'organisation dans leurs préparatifs. Ce bureau sera ouvert en février 2022". Enfin, concernant le calendrier de la CAF 2021-2022, le Comité exécutif a approuvé le calendrier des compétitions 2021/22. Il sera distribué en temps opportun.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'ANNABA  
DAIRA D'ELBOUNI  
COMMUNE D'ELBOUNI



**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTE  
AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES (02)**

**N° 10/2021**  
NIF: 098423055167518  
Tél: 038.52.25.82

13n Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales est lancé par le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El-Bouni pour la réalisation de l'opération suivante:

**Revêtement du boulevard principale de la cité Sarouel tranche 01**

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux public-catégorie 05 et plus activité principale intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de secrétariat de marché (2ème étage) contre le paiement de la somme de 2000 DA, auprès du régisseur communale au RDC dans un délai de vingt (21) jours à compter de la première parution de cet avis dans les journaux et le BOMOP. Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires et administratives selon le cahier de charge déposée au bureau du secrétariat du service marché.

**I-LE DOSSIER CANDIDATURE**, doit être accompagné des pièces suivantes:

1. La déclaration de candidature: le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics
- 2.1 a) déclaration de probité remplie, signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire
3. Copie légalisée du registre de commerce- par CNRC- dans le domaine exigé.
4. Certificat de qualification et classification dans le domaine des travaux public-catégorie 05 et plus activité principale(en cours de validité)
5. Une copie du statut de l'entreprise-
6. Copie de numéro d'immatriculation fiscale -NIF-
7. Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire (original en cours de validité).
8. Une copie de l'extrait de rôle -(en cours de validité)
9. Les attestations de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH (en cours de validité)
10. Les références bancaires.
11. Copies des bilans financiers des 03 dernières années(2016-2017-2018)
12. Attestation de dépôt des comptes sociaux-copie ou originale.
13. Moyens matériels avec justification (carte grise, Contrat des locations assurance...)
14. Moyens humains avec justification (cv, diplômes, attestation d'affiliation.....)
15. Les références professionnelles
16. Planning de réalisation des travaux-détail de réalisation signé, daté et portant le cachet du soumissionnaire.
17. PV de reconnaissance de site signé, cachet et daté par le soumissionnaire et le service contractant ou la subdivision

**II-OFFRE TECHNIQUE**; doit être accompagné des pièces suivantes:

1. Le cahier des charges signé daté, portant le cachet du soumissionnaire- paraphé sur toutes les pages -et portant a la dernière page la mention manuscrite \* lue et accepté \*
- 2-1 a) déclaration à souscrire remplie, signée, daté et portant le cachet du soumissionnaire
- 3-Mémoire technique justificative signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire
- 4- L'offre doit être accompagnée du bon d'achat du cahier des charges.

**III-OFFRE FINANCIÈRE**; doit être accompagné des pièces suivantes:

1. La lettre de soumission remplie, signée datée et portant le cachet du soumissionnaire
2. Bordereau des prix unitaires rempli, signé; daté et portant le cachet du soumissionnaire.
3. Le détail quantitatif et estimatif rempli, signé; daté et portant le cachet du soumissionnaire.

Les offres «DOSSIER CANDIDATURE TECHNIQUE ET FINANCIERE», chacun dans une enveloppe fermée -portante le cachet du soumissionnaire et l'intitulé de l'opération, doivent être mise dans une enveloppe anonyme libellée à l'adresse suivante:

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales pour la réalisation l'opération suivante:

**Revêtement du boulevard principale de la cité Sarouel tranche 01**

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE ET COMMUNALE D'EL-BOUNI

A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois-délai de préparation des offres.  
- Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres le dernier jour du délai de dépôt des offres à (12 h 00).  
-L'ouverture des plis est fixée au même jour à 14h00. Dans le cas où le dernier jour du dépôt est un jour férié l'ouverture se fera le premier jour du travail à la même heure.  
- Sauf les entreprises soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis ou leur représentant possédant une procuration

Anep : 2123004191 du 27/10/2021

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA : MEDEA  
DAIRA : CHAHBOUNIA  
COMMUNE : BOUGHZOUZ  
N° FISCALE : 098426515029222

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS  
MINIMALES N° 01/2021**

Le président de l'assemblée populaire communale de boughzoul lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant: Approvisionnement des cantines scolaires par les produits alimentaires de l'année 2022:

LOT N 01 : alimentation générale .  
LOT N 02 : pain.  
LOT N 03 : légumes et fruits.  
LOT N 04 : viandes blanc et œufs.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis sont appelés à retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés de l'APC de Boughzoul contre paiement d'une somme de 6000.00 DA a monsieur le receveur du trésor de boughzoul.

Les fournisseurs qui veulent participer a l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales doivent avoir:

- Le fournisseur doit présenter une attestation de livraison au minimum par LOT .
- LOT N01 le registre commerce doit avoir vente alimentation générale .
- LOT N02 le registre commerce doit avoir vente pain ou boulangerie .
- LOT N03 le registre commerce doit avoir vente légumes et fruits .
- LOT N04 le registre commerce doit avoir vente viandes et œufs .
- le soumissionnaire qui participe au lot N 1 doit obligatoirement participer au lot N 2 .

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou par son représentant juridique muni d'une pièce justificative (procuration, dérogation)

les documents relatifs a la demande d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales ci dessous:

- 1- Le dossier de candidature contient .
- 2- L'offre technique qui contient .
- 3- L'offre financière qui contient .

La liste qui contient les documents cité en haut est détaillée dans le cahier de charge dans l'article N 8 .

La date limite de dépôt des offres est fixée a 12 douze jours à (13:00) treize heures du apris midi à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP reporté éventuellement au premier ( 1 er) jour ouvrable. Au cas où cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'aux jours ouvrables suivant.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière", selon le cas.ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme. Comportant la mention "à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° 01/2021 l'objet de l'appel d'offres.

Elle sera adressée: A MONSIEUR LE PI/PC DE BOUGHZOUZ.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de cent deux jours (102 jours) à compter de la date du premier jours d'appel d'offres .

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis le dernier jour à13:00 H correspondant à date limite de dépôt des offres, au siège de l'assemblée populaire communale de BOUGHZOUZ.

Remarque : les soumissionnaires peuvent participer dans toutes les lots concerné cet commande .

Anep : 2116018825 du 27/10/2021

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE M'SILA  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**AVIS D'ANNULATION  
ATTRIBUTION PROVISOIRE**

En application de l'article 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de M'sila annonce l'annulation d'attribution provisoires de l'avis d'appel d'offre restreint N° 004/2015

paru sur les quotidiens suivants :

- EL AKHBAR DU 30/09/2015
- DK NEWS DU 30/09/2015
- BOMOP

portant :

ETUDE D'ADAPTATION , SUIVI REALISATION ET EQUIPEMENT  
DE DEUX (02) SALLES OMNISPORTS 500 PLACES  
LOT: REALISATION D'UNE SALLE OMNISPORTS 500 PLACES A M'SILA  
LOT: REALISATION D'UNE SALLE OMNISPORTS 500 PLACES A BOUSSAADA

Attribué comme suit :

Nature de l'Opération	Entreprise
Lot: Réalisation d'une SALLE OMNISPORTS 500 PLACES A M'sila	SAADANI ALI
Lot: Réalisation d'une SALLE OMNISPORTS 500 PLACES A Boussaada	DERFELOU CHAABANE

**LE DIRECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Anep : 2116018843 du 27/10/2021

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'HUSSEIN DEY  
COMMUNE DE KOUBA  
NIF N° 41000200001608501011

**AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS  
D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE  
AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS  
MINIMALE N° 03/2021**

➤ Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services public.

suite a l'avis d'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offre avec exigence des capacités minimale N° 03/2021, paru sur les quotidiens : «EL RAED» en date du 26/08/2021 et étrangère - «DK NEWS» en date du 25/08/2021 et le BOMOP .

➤ Suite à la lettre de désistement reçu sous numéro 3590 en date du 23/09/2021

Concernant :

❖ **LOCATION DES CAMIONS BENNES TASSEUSE AVEC CHAUFFEURS  
AU PROFIT DE LA COMMUNE**

Le président de l'assemblée populaire communale de Kouba déclare :

L'annulation de l'avis d'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offre avec exigence des capacités minimale N° 03/2021 attribuer provisoirement a l'entreprise : SARL ECTO REZZOUG avec

Max= 19 001 920,00

N° Plis	ENTREPRISE	NIF	MONTANT DE SOUMISSION	MONTANT DE SOUMISSION APRÈS CORRECTION	DÉLAIS DE LOCATION
01	ECTO REZZOUG	000816097797371	MIN = 11 876 200,00 Max= 19 001 920,00	MIN = 11 876 200,00 Max= 19 001 920,00	01 année

KOUBA, le .....  
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE  
COMMUNALE DE KOUBA

Anep : 2116018577 du 27/10/2021

## Dybala arrache le point du match nul

L'Inter recevait la Juventus ce dimanche à 20h45 en marge de la 9<sup>e</sup> journée de Série A. Un gros choc dans lequel les Milanais ont mené au score pendant presque l'intégralité du match. Dzeko a donné l'avantage aux siens à la 17<sup>e</sup> minute et il a fallu attendre la 89<sup>e</sup> pour voir le but de Dybala sur penalty. 1-1 score final. Bilan des comptes l'Inter est 3e, la Juventus est 6e.



## SCHOLES DÉCOUPE POGBA !

Lors de l'humiliation connue par Manchester United face à Liverpool (0-5) dimanche en Premier League, le milieu de terrain Paul Pogba (28 ans, 9 matchs en Premier League cette saison), entré en jeu à la mi-temps, n'a pas aidé son équipe en perdant le ballon sur le 5e but des Reds puis en étant expulsé à la 60<sup>e</sup> minute. Une performance ratée qui a provoqué la colère de Paul Scholes ! "Pogba entre sur le terrain à la mi-temps pour essayer d'aider l'équipe et peut-être sauver l'honneur, il tente de tenir le ballon, de montrer à quel point il est fort au milieu du terrain... et donne le but. Puis, plus tard, il est expulsé pour un tackle ridicule, et vous êtes maintenant à 0-5 avec 10 hommes.

On peut se demander, si Ole reste toujours manager, est-ce qu'on reverra Pogba sous le maillot de United ? Il a fait des dégâts au sein du club ces dernières années. Tout le monde sait qu'il a du talent, tout le monde lui fait confiance, tous les managers lui font confiance, ils ont tous essayé avec lui. Mais avec toute l'agitation, le fait qu'il n'ait pas signé son contrat, qu'il ait presque ramonné le club, et il arrive pour faire quelque chose comme ça. Bon, en réalité, il va probablement rejoindre pour MU n'est-ce pas ? Mais franchement, je pense pas qu'il manquera à MU. Il a eu de nombreuses occasions, mais il continue de manquer de régularité. Et ce match, c'est juste un manque de discipline et de respect pour son entraîneur et ses coéquipiers", a fustigé l'ex-joueur de MU pour Premier League Productions.

## FERRAN TORRES BIENTÔT PROLONGÉ

La direction de Manchester City souhaite prolonger le contrat de son milieu de terrain offensif Ferran Torres, actuellement éloigné des terrains pour une blessure au pied droit.

Le club mancunien entend s'inscrire dans la durée avec le footballeur espagnol, acheté au cours de l'été 2020 pour la somme de 23 millions d'euros.

Dixit les informations du Daily Star, les Citizens sont en passe de trouver un accord pour la signature d'un nouveau bail. Sous contrat jusqu'en juin 2025, l'ancien joueur du FC Valence rempilerait pour deux années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2027. Les discussions portent également sur une conséquente augmentation salariale qui lui permettrait de doubler ses émoluments.

Alors qu'il perçoit actuellement 40 000 livres par semaine (47 000 euros), Ferran Torres toucherait 100 000 livres hebdomadaires (118 000 euros). Auteur de 3 buts en 7 matchs toutes compétitions confondues depuis le début de l'exercice 2021-2022, Ferran Torres compte 43 apparitions depuis sa venue dans l'effectif du champion d'Angleterre 2021, pour 16 buts et 4 passes décisives.

## Alaba raconte son bijou

A l'occasion du Clásico remporté par le Real Madrid sur la pelouse du FC Barcelone (2-1) dimanche en Liga, le défenseur central madrilène David Alaba (29 ans, 8 matchs et 1 but en Liga cette saison) a parfaitement lancé son équipe en ouvrant le score. A l'origine de l'action avec un ballon récupéré face à Memphis Depay, l'Autrichien a ensuite décoché une superbe frappe à l'entrée de la surface pour surprendre le gardien des Blaugrana Marc-André ter Stegen.

"Mon but ? C'est mon instinct. Je le sens quand je dois y aller et quand je dois rester derrière. Je suppose que c'est quelque chose d'instinctif. Je me sens bien après ce match. C'était mon premier Clásico, mon premier but... Je me sens chanceux et reconnaissant pour ce moment. Le plus important reste l'équipe, je suis heureux de ce succès et que l'on ai pu atteindre notre objectif", a savouré l'ancien du Bayern Munich face à la presse.



## Solskjaer s'accroche à son poste

Plus que jamais sur la sellette après la lourde défaite de son équipe à domicile face à Liverpool dimanche (0-5), Ole-Gunnar Solskjaer veut croire à des jours meilleurs. Et n'envisage pas son départ.

S'exprimant en conférence de presse après l'humiliation subie par son équipe face à Liverpool (0-5), Ole-Gunnar Solskjaer a fait part de son envie de poursuivre son travail sur le banc de Manchester United : « J'ai trop avancé, on a trop avancé ensemble en tant que groupe pour abandonner maintenant. Ce n'est pas facile de trouver les mots, à part que c'est le jour le plus sombre que j'ai connu à la tête de ces joueurs » a-t-il expliqué rapporte L'Equipe.



## Kamara intéresse toujours le Milan

Le Milan AC serait toujours intéressé par Boubacar Kamara.OM : Kamara intéresse toujours le Milan AC Annoncé durant tout l'été du côté du Milan AC, le milieu de terrain de l'Olympique de Marseille, Boubacar Kamara est finalement resté au club phocéen. Toutefois, les Rossoneri n'auraient toujours pas abandonné l'idée de recruter l'international espoir tricolore.

En effet, si l'on en croit les dernières informations obtenues par le média italien Calcioemercato.com, il serait presque devenu une priorité pour les Lombards. Stefano Pioli réclame effectivement un milieu de terrain défensif pour préparer le départ de Franck Kessié et le premier nom proposé par Paolo Maldini et Frederic Massara est celui du Marseillais.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**A. CHERBAL**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## APN

### Boughali reçoit les présidents des groupes parlementaires et deux de ses adjoints

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu les six (06) présidents des groupes parlementaires et deux (02) de ses adjoints, à l'issue de la clôture des travaux de la conférence parlementaire tenue lundi au siège de l'APN sous le slogan "Parlement français... cessez la guerre par procuration".

Les participants à cette rencontre ont convenu du succès de cette conférence marquée par la convergence des positions de la classe politique vis à vis de tout acte ciblant l'Algérie.

À cette occasion, ces députés ont remis au président de la chambre basse une motion comprenant toutes les phases de cette conférence. "L'APN se réserve le droit de répondre aux dépassements du parlement français dont le recours aux mécanismes



juridiques lui permettant de proposer des lois propices à cet égard", lit-on dans la motion.

Par ailleurs, M. Boughali a reçu un groupe

de représentants de la société civile et quelques membres de l'élite algérienne établie à l'étranger ayant pris part à cette conférence. Tous les partici-

pants ont affirmé la disponibilité de la société civile et de la communauté nationale à l'étranger pour soutenir l'Etat en vue de défendre ses intérêts suprêmes.

De son côté, le président de l'APN a indiqué que "l'Algérie, forte par la direction de son Président, et grâce à la vigilance de son armée et la cohésion de son peuple, est capable de répondre à n'importe quelle agression ou dépassement ciblant ses fondements et acquis".

## BENABDERRAHMANE À RIYADH

### Reçu par le Prince héritier, vice Premier ministre, ministre de la défense Mohamed Ben Salmane

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a été reçu, lundi à Riyadh, par l'Emir Mohamed Ben Salman ben Abdelaziz Al Saoud, Prince héritier, Vice Premier ministre, ministre de la Défense du Royaume d'Arabie saoudite.

L'audience s'est déroulée en

marge de la participation de M. Benabderrahmane, représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du Sommet "Initiative du Moyen-Orient Vert". La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Arabie Saoudite, Ahmed Abdessadok.

### Entretiens avec son homologue Tunisienne

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, s'est entretenu, lundi au siège de sa résidence à Riyadh, avec la Cheffe du gouvernement tunisien, Najla Bouden, en marge de sa participation en sa qualité de représentant du président de la République, aux travaux du Sommet "Initiative du Moyen-Orient Vert".

Cette rencontre a permis aux

deux parties de "mettre en avant la qualité des relations bilatérales qui reflètent la profondeur des liens de coopération et de solidarité liant les deux pays frères et la volonté commune des deux Gouvernements à œuvrer ensemble au renforcement et à la diversification de la coopération algéro-tunisienne, notamment à l'occasion des prochaines échéances importantes".

## ALGÉRIE - RWANDA

### Lamamra s'entretient à Kigali avec son homologue rwandais

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a examiné, lundi à Kigali, avec son homologue rwandais, Vincent Biruta, les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, peu avant l'entame des travaux de la réunion ministérielle Union Africaine (UA)-Union Européenne (UE). Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part les délégations des deux pays, les deux responsables ont abordé les moyens de renforcer

la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Rwanda. Dans ce cadre, le ministre rwandais a exprimé la reconnaissance des hautes autorités de son pays suite à la décision du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune d'ouvrir l'ambassade d'Algérie à Kigali, une décision à même de donner un nouveau souffle aux relations bilatérales à travers la mise en œuvre des accords bilatéraux signés entre l'Algérie et le Rwanda et l'échange de visites de travail", a indiqué un communiqué du

ministère des Affaires étrangères. Les deux parties ont échangé les vues sur les crises et les conflits prévalant dans certains pays du continent africain. "Le chef de la diplomatie algérienne a réitéré la position ferme de l'Algérie en faveur d'un règlement pacifique et rejetant l'ingérence étrangère, quelle qu'en soit sa forme et son origine", ajoute la même source. La rencontre a permis également de passer en revue les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion ministérielle UA-UE.

Les discussions entre les deux parties ont été marquées par "une convergence de vues sur la nécessité d'unifier les rangs pour une exploitation optimale des potentialités du continent africain à même de garantir son droit légitime au développement, à la faveur d'un partenariat équilibré avec l'UE", indique le communiqué. M.Lamamra est arrivé, dimanche à Kigali, à la tête de la délégation algérienne pour participer aux travaux de la 2<sup>e</sup> réunion ministérielle UA-UE.



## MÉDIAS - COMMUNICATION

### Ammar Belhimer : "les attaques hostiles contre l'Algérie, une preuve irréfutable que nous sommes sur la bonne voie"

Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer a affirmé que les attaques hostiles visant à ébranler la stabilité et l'unité du pays constituaient une "preuve irréfutable que l'Algérie nouvelle est sur la bonne voie".

Dans un entretien accordé à "Sirma News", M. Belhimer a évoqué les attaques hostiles ciblant l'Algérie et les actes de sabotage qu'elle subit "dans le cadre d'un plan visant à ébranler la stabilité et l'unité du pays", qui n'est, selon lui, que "la preuve irréfutable que l'Algérie nouvelle avance sur la bonne voie", et que "ses positions souveraines et de principe gênent ses ennemis dont les cartes sont découvertes". "Le plus important dans tout ce qui se passe, c'est que plus les conspirations et complots contre notre pays s'intensifient, plus ses enfants deviennent davantage unis et solidaires, en se ralliant autour de la patrie et de ses institutions constitutionnelles", en témoigne le sursaut national spontané des Algériens, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, en vue de le défendre. Il a salué, à ce propos, les médias nationaux, publics et privés, qui "se sont acquittés de leur rôle avec force et un haut sens de professionnalisme", soulignant qu'ils étaient, avec tout le mérite qui leur revient, "à la hauteur du défi imposé", en faisant face, avec professionnalisme, aux sorties de piste diplomatiques et mé-

diatiques hostiles et à la cyber guerre frénétique". "Parmi les missions brillamment accomplies par les médias, dans le cadre de cette démarche, il y a lieu de citer leurs fortes ripostes à l'Agence France-Presse (AFP) pour avoir fait l'apologie du mouvement terroriste +MAK+, a rappelé M. Belhimer.

Dans ce contexte, le ministre a mis l'accent sur l'efficacité du rôle des médias nationaux "grâce à l'élargissement des libertés dont jouit la corporation de la presse et de l'information mais aussi au recours à la presse électronique que nous encourageons et dont nous motivons ses usagers au service du droit du citoyen à l'information". En ce qui concerne la détection et la riposte aux fausses informations (fakenews) grâce aux compétences et efforts nationaux, M. Belhimer a souligné qu'"il est plus que nécessaire, voire urgent, d'adapter et de consolider les cadres et mécanismes juridiques pertinents pour faire face à la désinformation", et ce, à l'image de la plupart des pays du monde, et à leur tête les pays maîtrisant et producteurs de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Vu que l'Algérie n'est pas à l'abri des attaques et des menaces cybernétiques, plus grave, elle est "l'un des pays les plus ciblés", le ministre de la Communication a rappelé la décision du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, en juin dernier, portant création d'un nouveau pôle pénal chargé du suivi et de la lutte contre les crimes cybernétiques et la poursuite des individus impliqués dans leur diffusion, propagation et promotion.

Pour la même raison, le législateur algérien a promulgué nombre de textes traitant ce type de crimes, dont la loi portant règles particulières de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, a-t-il ajouté.

Concernant le secteur de la communication, M. Belhimer a cité la nouvelle loi organique sur l'information et celle relative à l'activité audiovisuelle qui sont à "un stade de débat très avancé au niveau des institutions concernées", rappelant que les deux textes reposent sur une nouvelle approche basée sur "l'acquis de la liberté de la presse et l'engagement de la responsabilité socioprofessionnelle pour une presse plus professionnelle et concurrentielle et une meilleure maîtrise des nouveaux médias". Quant à la nouvelle loi organique régissant le secteur de la publicité, et si elle verra bientôt le jour, le ministre a réitéré l'importance que revêt ce texte, notamment en plein dépassements "graves, non professionnels et immoraux" résultant de l'absence d'une loi régissant la publicité, un manque qui a été exploité

par certaines parties pour l'enrichissement illicite et l'atteinte à l'économie du pays". Pour M. Belhimer, ce texte repose sur une nouvelle orientation basée sur "la conformité aux normes d'efficacité et de concurrence au sein de l'économie du marché, ce qui permettra, a-t-il dit, de lutter contre le monopole, les dépassements et l'abus de certains lobbies ou groupes de pression, en sus d'inciter les porteurs d'idées novatrices, particulièrement les jeunes, à bénéficier de cet appui important". Par ailleurs, et concernant la question de la fermeture de certaines chaînes privées, le ministre a réaffirmé que "le respect de la loi est le critère déterminant dans le traitement du ministère avec les différents médias publics ou privés".

Concernant la domiciliation des sites électroniques dans le domaine ".dz", M. Belhimer a dit partager l'avis des professionnels des médias et de la presse nationale quant à l'impératif d'adopter le mode des systèmes de paiement interbancaires pour bénéficier d'abonnés à l'étranger. S'agissant des mécanismes dont devront bénéficier les journaux électroniques en matière d'appui et d'accompagnement, le ministre a souligné que des normes spécifiques à la publicité électronique devront être définies, précisant que ce volet sera défini "avec précision" dans la loi relative à la publicité.